



**Programme de la surveillance et de lutte contre les
moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses**

Charente

Rapport annuel d'activités 2024

Introduction :

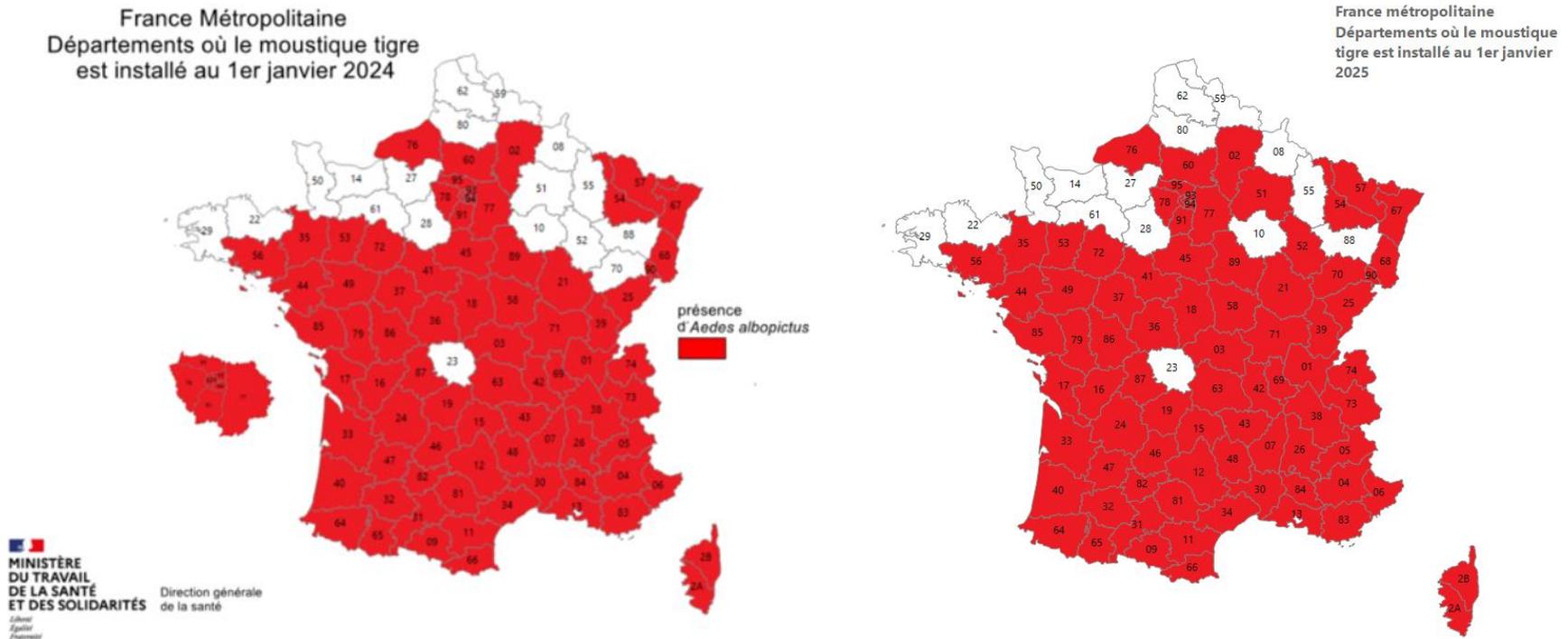
Depuis 2019, le département de la Charente est classé au niveau 1 du plan national de lutte contre la dissémination de la dengue et du chikungunya en métropole, selon les critères définis par le ministère de la Santé. Ce classement atteste de l'implantation définitive et irréversible du moustique « tigre » (*Aedes albopictus*) et de sa présence active en tant que vecteur potentiel de ces maladies, dans la région.

En application des arrêtés du 23 juillet 2019, la gestion de la Lutte Anti-Vectorielle (LAV) a été confiée, depuis le 1^{er} janvier 2020, à l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS NA). Celle-ci délègue la mise en œuvre des actions de LAV à des organismes publics ou privés habilités, dans le cadre de marchés publics.

Le Département de la Charente-Maritime a été désigné comme opérateur pour assurer les missions de surveillance et de lutte contre les moustiques vecteurs de maladies dans les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, conformément aux termes du Marché LAV ARS NA n°2024M002040, depuis le 8 mai 2024.

Ce rapport présente les activités menées en 2024 par le Service départemental de démoustication de la Charente-Maritime, dans le cadre de ces responsabilités pour le département de la Charente.

Rappels - Point de la situation nationale :

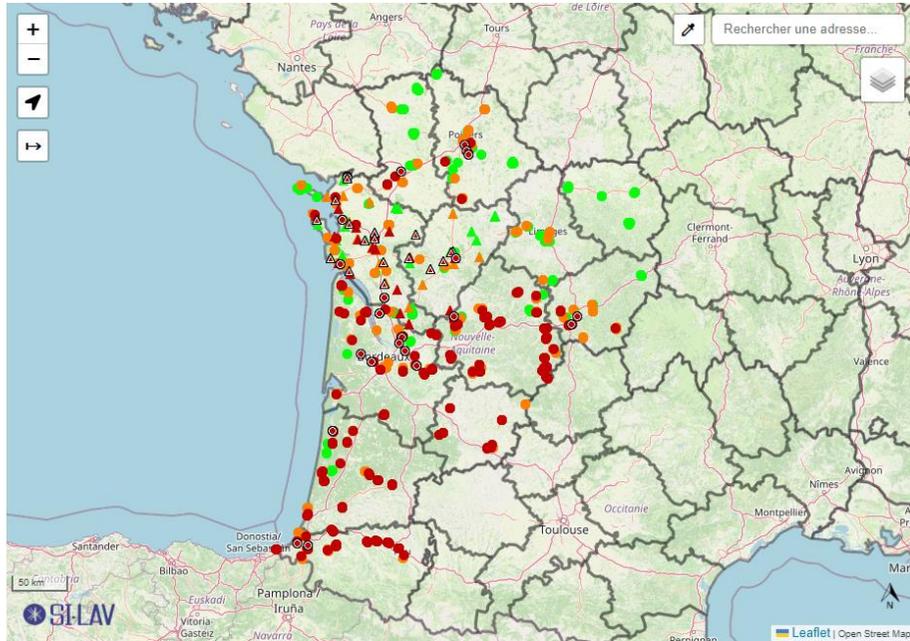


Depuis sa première interception en 1999 sur deux sites de stockage de pneumatiques, situés respectivement dans l'Orne (61) et la Vienne (86), le moustique « tigre » (*Aedes albopictus*), a progressivement colonisé la France métropolitaine. Son implantation définitive et irréversible a été confirmée en 2004 dans les Alpes-Maritimes (06). Depuis lors, ce moustique envahissant n'a cessé d'étendre son aire de répartition, passant de 71 départements en 2022 à 78 en 2023, pour atteindre 81* départements en 2024 (Cf. carte des départements colonisés au 1^{er} janvier 2025).

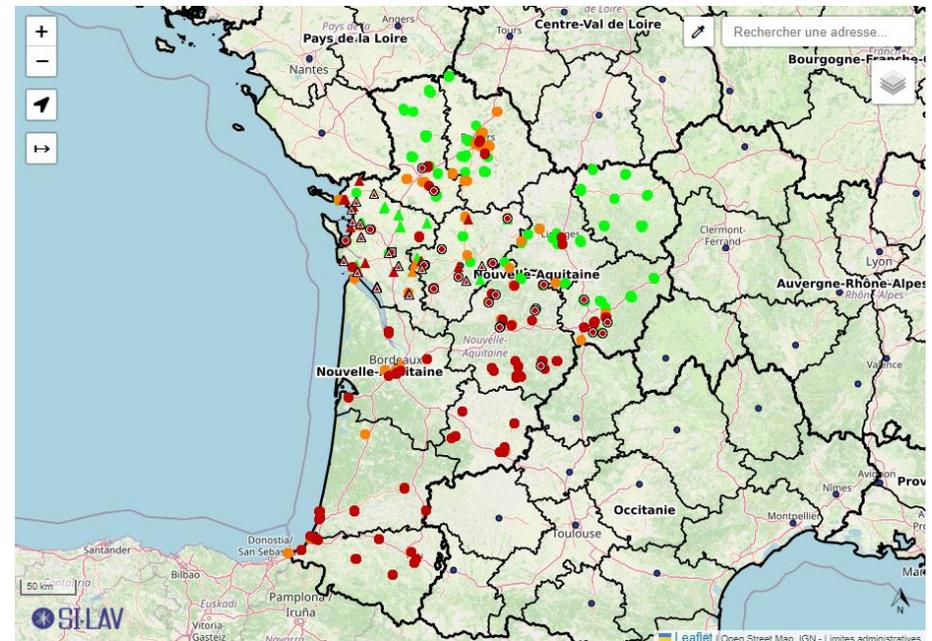
*donnée de la Direction générale de la Santé

Rappels - Point de la situation régionale en Nouvelle-Aquitaine :

Résultats des piégeages pour l'année 2023



Résultats des piégeages pour l'année 2024

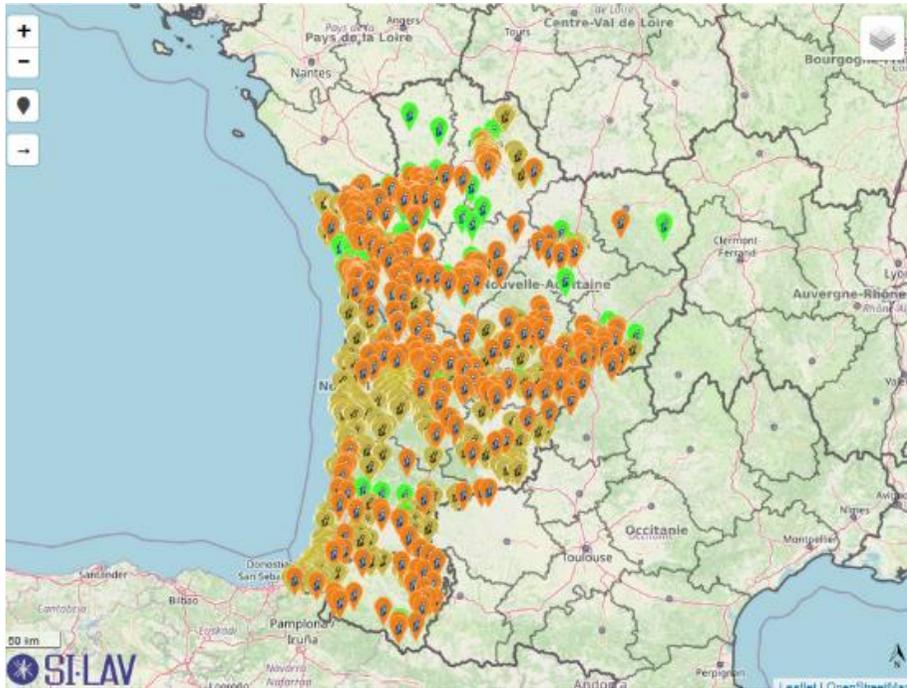


Légende :

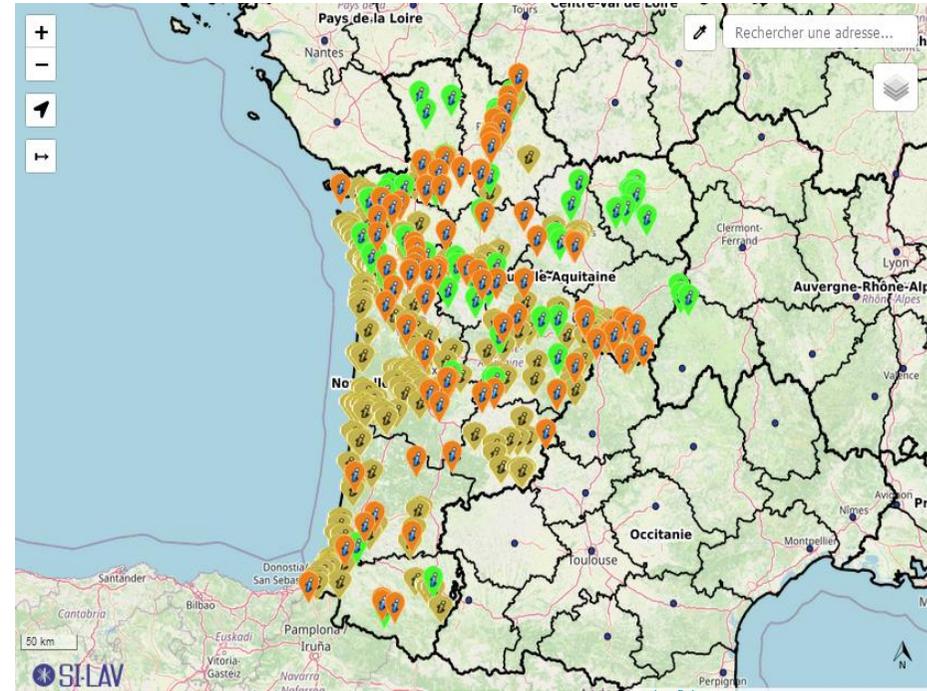
● ▲ ■	Toujours négatif	○	Piège pondoir
● ▲ ■	Anciennement positif	△	Piège adultes
● ▲ ■	Nouvellement positif	□	Gîte
● ▲ ■	plusieurs fois positifs dont le jour de fin choisi		

Depuis 2020, l'espèce colonise 11 des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine, la Creuse demeure jusqu'à présent « indemne », malgré un signalement « non confirmé » en 2023. Par ailleurs, le moustique « tigre » (*Aedes albopictus*) continue d'étendre son emprise au sein des départements déjà colonisés, avec une augmentation constante du nombre de communes touchées.

Résultats des signalements pour l'année 2023



Résultats des signalements pour l'année 2024



Légende :

-  Demande d'intervention (en cours d'investigation ou absence de moustiques vecteurs)
-  Demande d'intervention (présence de moustiques vecteurs confirmée)
-  Signalement de particulier sans demande d'intervention (commune colonisée)

Le nombre de signalements a diminué de 34 % en 2024, reflétant une année marquée par une perception réduite des nuisances, en grande partie en raison de conditions météorologiques défavorables au développement des moustiques. Cette baisse intervient malgré une augmentation continue du nombre de communes colonisées. En 2024, 924 signalements ont été enregistrés, contre 1 398 en 2023 et 642 en 2022.

Département de la Charente

Surveillance entomologique active par piégeage :

Communes	N° piège SILAV	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
Mouthiers-sur-Boëme	2024-16-10	NR	N	N	32 œufs			
	2024-16-11	NR	N	29 œufs	1150 œufs			
	2024-16-12	NR	N	46 œufs	330 œufs			
Barbezieux-Saint-Hilaire	2024-16-04	NR	N	43 œufs	9 œufs			
	2024-16-05	NR	N	19 œufs	56 œufs			
	2024-16-06	NR	SP	SP	680 œufs			
Confolens	2024-16-13	NR	N	36 œufs				
	2024-16-14	NR	N	N				
	2024-16-15	NR	N	N				
Ruffec	2024-16-16	NR	N	N	N	N	PP	SP
	2024-16-17	NR	N	N	32 œufs	N	N	N
	2024-16-18	NR	N	N	N	N	N	SP
Rouillac	2024-16-19			N	N	11 œufs		
	2024-16-20			SP	N	5 œufs		
	2024-16-21			N	SP	N		
Montbron	2024-16-22					27 œufs	22 œufs	N
	2024-16-23					187 œufs	2 œufs	N
	2024-16-24					N	20 œufs	N
Aigre	2024-16-25						N	N
	2024-16-26						N	N
	2024-16-27						N	N
Mansle-les-Fontaines	2024-16-28							N
	2024-16-29							N
	2024-16-30							SP

➤ **Légende :** PP : Plaqueette perdue / SP : Seau perdu / S : Seau sec / R : Seau renversé

Etablissements de santé

Communes	N° piège SILAV	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
Châteaubernard	2023-16-pc01	N	N	N	3 <i>Ae. albopictus</i>	12 <i>Ae. albopictus</i>	N	1 <i>Ae. albopictus</i>
	2023-16-pc02	N	N	N	3 <i>Ae. albopictus</i>	3 <i>Ae. albopictus</i>	N	N
	2023-16-pc03	N	N	N	N	N	N	N
Barbezieux Saint Hilaire	2023-16-pc04	N	N	N	N	1 <i>Ae. albopictus</i>	N	N
	2023-16-pc05	N	N	N	N	N	N	N
	2023-16-pc06	N	N	N	N	N	N	N
Saint-Michel	2023-16-pc07	N	N	N	1 <i>Ae. albopictus</i>	1 <i>Ae. albopictus</i>	N	N
	2023-16-pc08	N	N	N	N	2 <i>Ae. albopictus</i>	N	1 <i>Ae. albopictus</i>
	2021-16-pc17	N	N	N	N	N	N	N
Ruffec	2023-16-pc12	N	N	N	N	N	2 <i>Ae. albopictus</i>	N
	2023-16-pc13	N	N	N	N	N	N	N
	2023-16-pc14	N	N	N	N	N	N	N
Confolens	2023-16-pc15	N	N	N	N	N	N	N
	2023-16-pc16	N	N	N	N	N	N	N
	2023-16-pc17	N	N	N	N	N	N	N

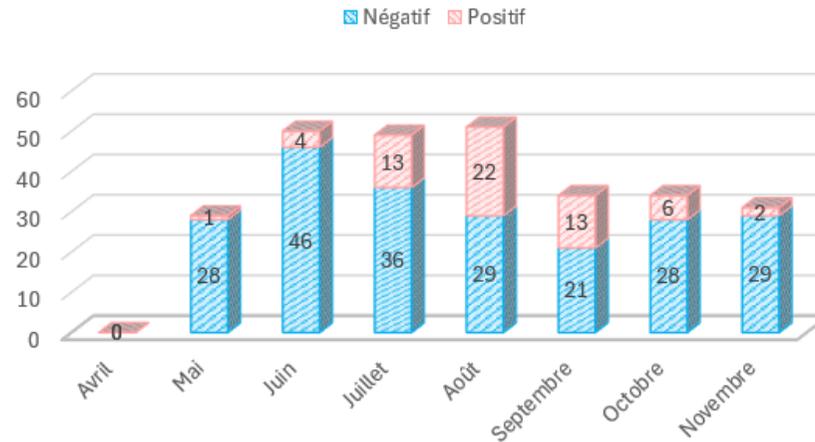
Points d'entrée au titre du Règlement Sanitaire International (RSI)

Communes	N° piège SILAV	Site	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
Champniers	2020-16-23	Aéroport	N	N - N	N - 36 œufs	N - N	N - N	N - N	N - N
	2020-16-24		N	N - N	N - N	N - N	N - N	N - N	

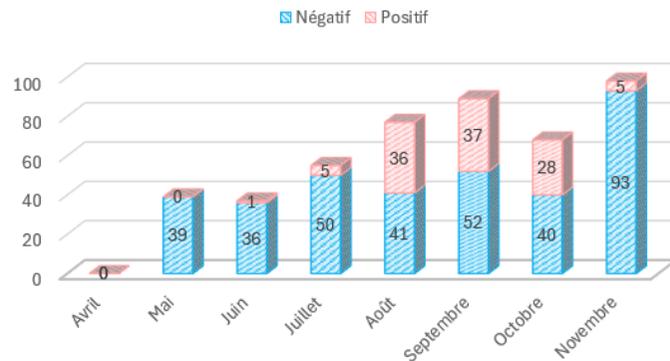
Département de la Charente

Conformément au programme de surveillance établi par l'ARS, l'ensemble du dispositif (35 pièges pondoirs) a été déployé avec un relevé mensuel du mois de mai jusqu'au mois de novembre. Seuls les pièges pondoirs déployés à l'aéroport de Champniers ont été relevés 2 fois par mois. Vingt-cinq (25) pièges ont été relevés positifs pour « moustique tigre » (*Aedes albopictus*) au cours de la période de surveillance dans ce département.

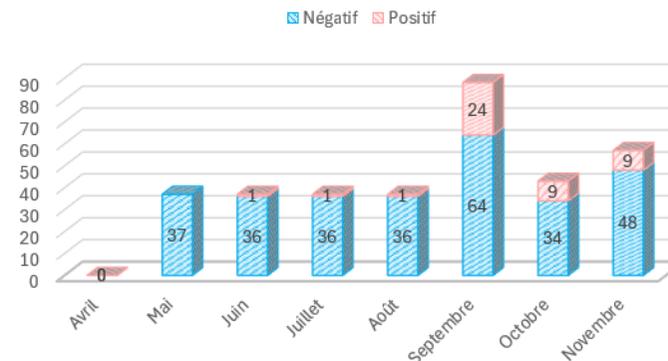
RÉSULTAT DES RELEVÉS 2024



RÉSULTAT DES RELEVÉS 2023

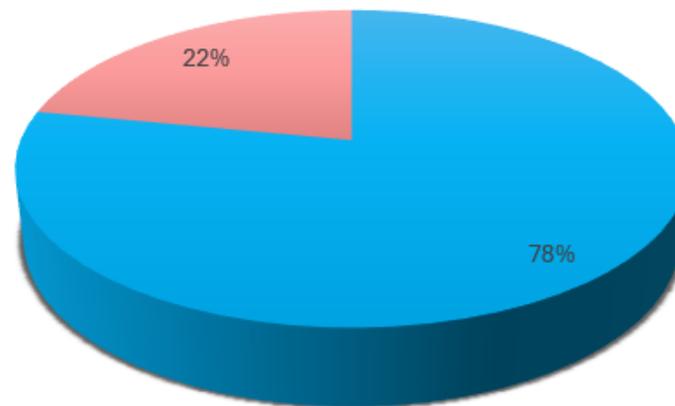


RÉSULTAT DES RELEVÉS 2022



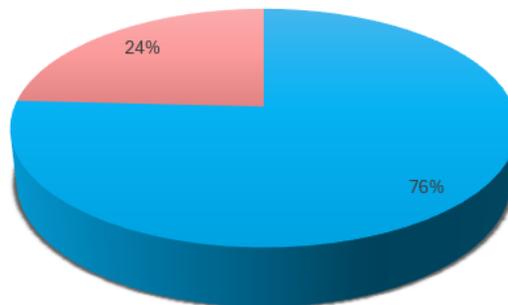
L'implantation d'*Aedes albopictus* en Charente est corrélée avec le nombre de pièges relevés positifs en augmentation permanente depuis 2020. Pour l'année 2024, les relevés des pièges montrent que, d'années en année, les pièges positifs se répartissent désormais sur une période plus longue. On observe toujours un pic d'activité en août, septembre et octobre, mais avec des pièges positifs détectés dès mai et jusqu'en novembre. Contrairement aux années précédentes, cette tendance reflète une augmentation progressive et significative de la population des communes colonisées.

Répartition des résultats 2024



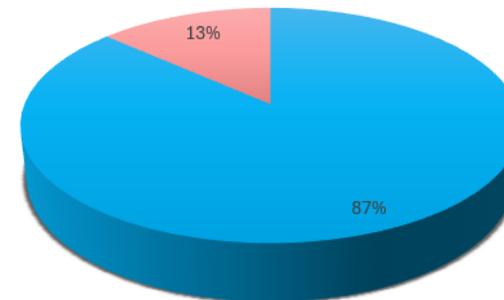
■ Négatif ■ Positif

Répartition des résultats 2023



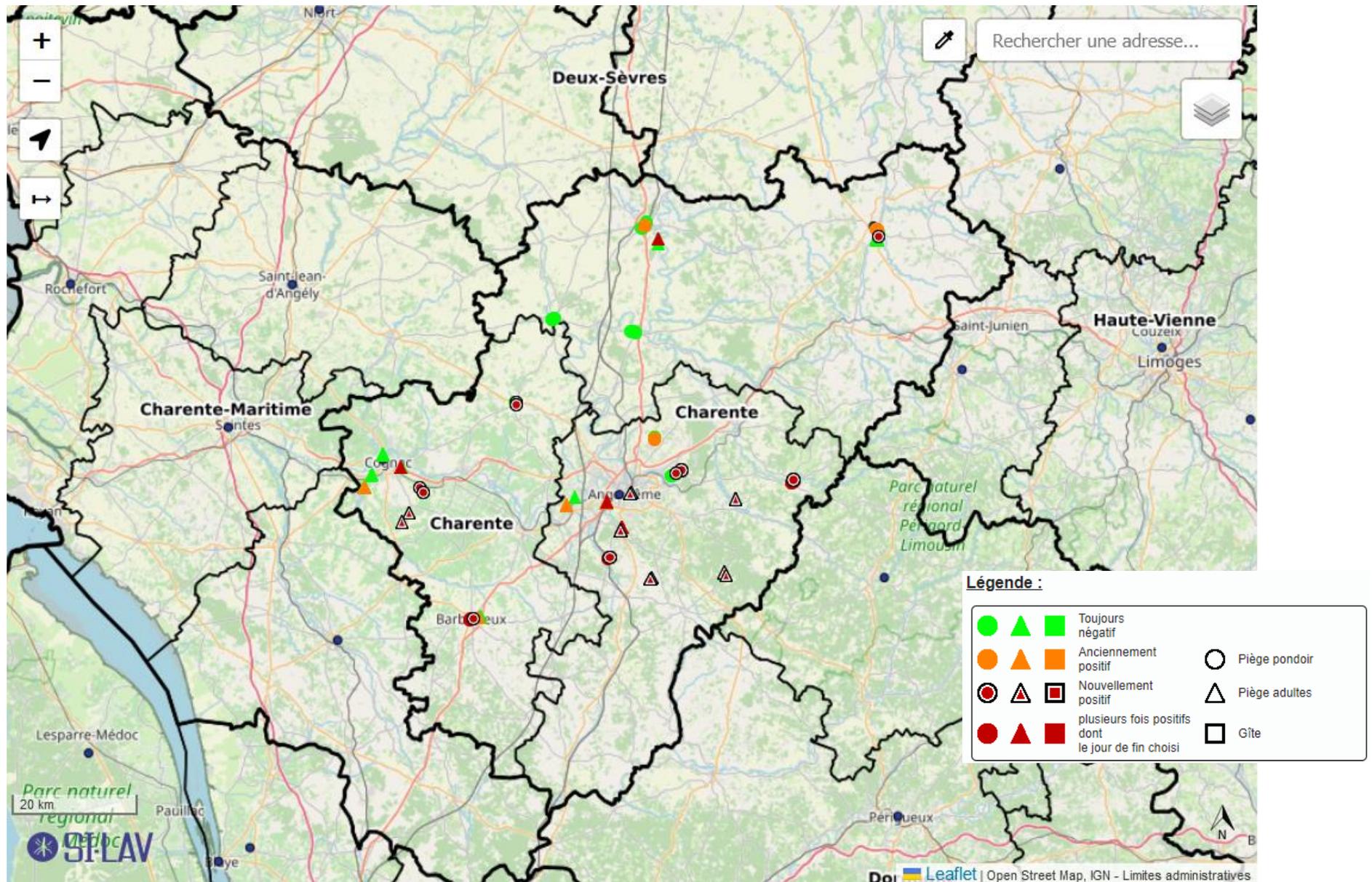
■ Négatif ■ Positif

Répartition des résultats 2022



■ Négatif ■ Positif

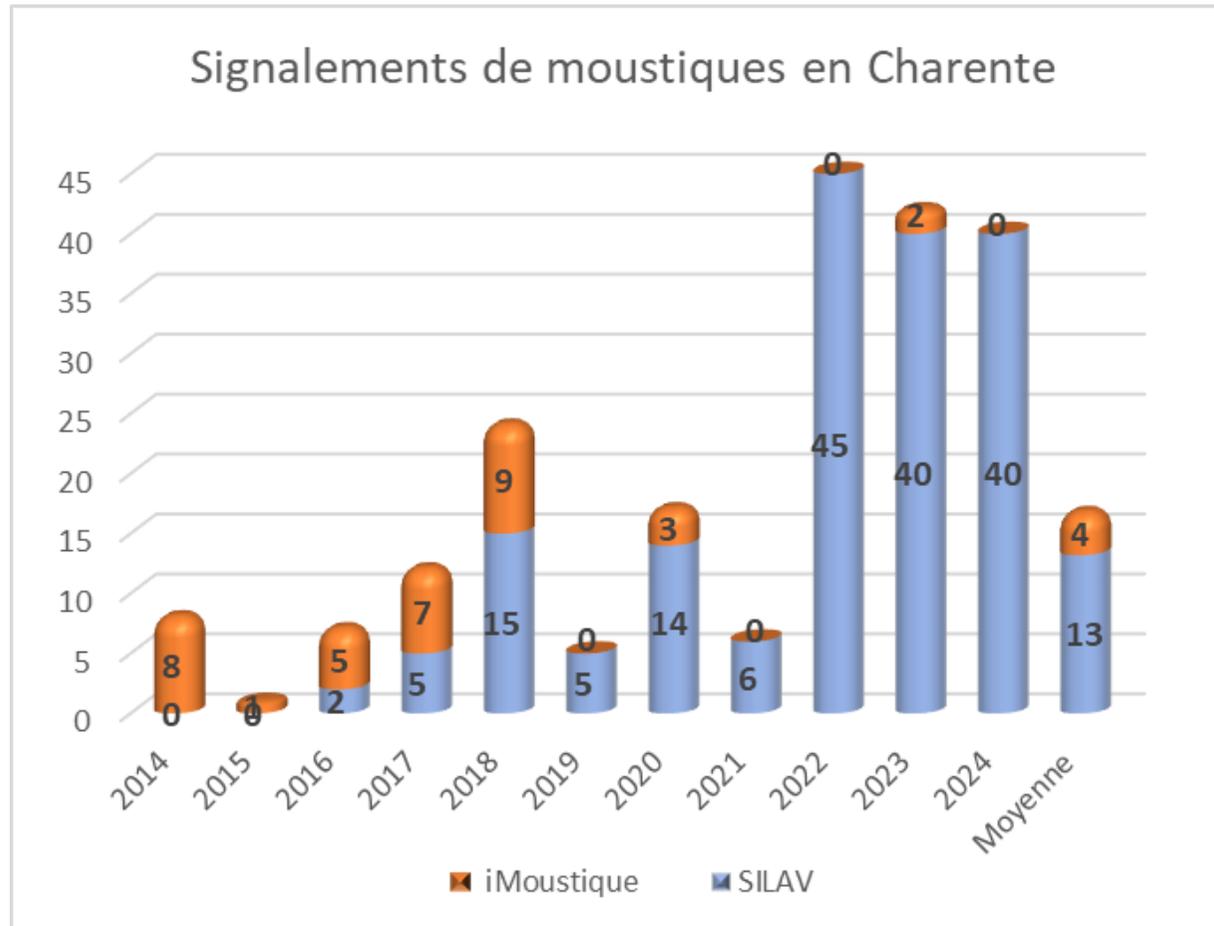
Résultats de la surveillance des moustiques vecteurs potentiels d'arboviroses Charente - 2024



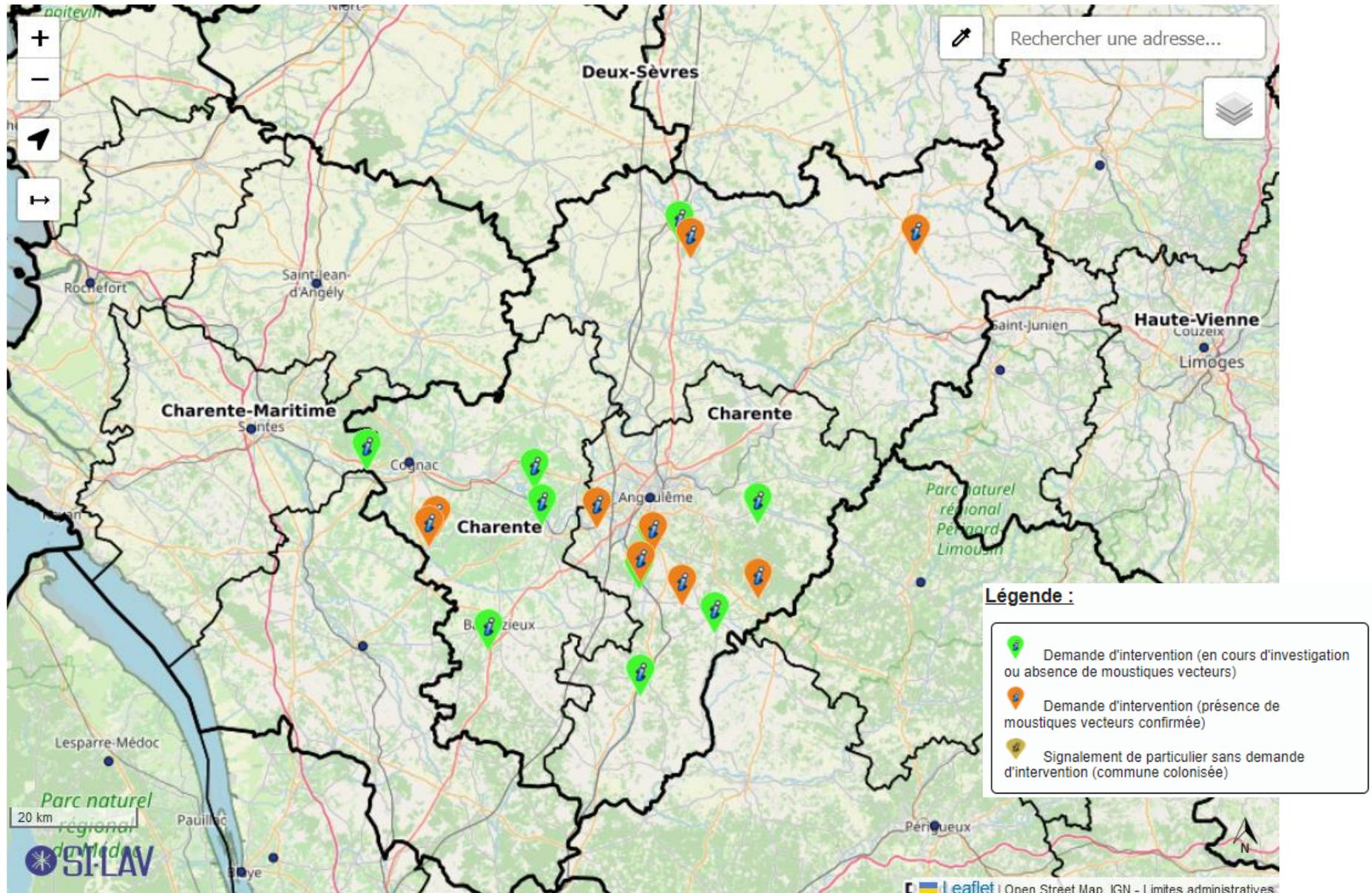
Signalements de moustiques 2024 en Charente :

Communes	n° de SILAV		Date de réception du signalement	Source	Date de clôture	Espèce
Voeuil-et-Giget	24-06-01497		17/06/2024	ANSES	24/07/2024	Attente échantillon
Mouthiers-sur-Boëme	24-07-2024		12/07/2024	ANSES	15/07/2024	Autre espèce de moustique
Voeuil-et-Giget	24-07-00886		12/07/2024	ANSES	13/08/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Mérignac	24-07-01113		16/07/2024	ANSES	22/08/2024	Attente échantillon / classé sans suite
Mouthiers-sur-Boëme	24-07-02371		29/07/2024	ANSES	15/08/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Angeac-Champagne	24-07-02550		30/07/2024	ANSES	09/08/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Rougnac	24-08-00331		03/08/2024	ANSES	13/08/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Confolens	24-08-0-0719		06/08/2024	ANSES	09/08/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Angeac-Champagne	24-08-03087		23/08/2024	ANSES	29/08/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Barro	24-07-00382		05/07/2024	ANSES	03/09/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Fouquebrune	24-08-01898		15/08/2024	ANSES	03/09/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Ruffec	24-08-03085		23/08/2024	ANSES	23/09/2024	Attente échantillon
Angeac-Champagne	24-09-01365		12/09/2024	ANSES	13/09/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Barbezieux-Saint-Hilaire	24-09-02071		12/09/2024	ANSES	13/09/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Chazelle	24-09-02627		18/09/2024	ANSES	30/09/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Villebois-Lavalette	24-09-02529		18/09/2024	ANSES	18/10/2024	Attente échantillon
Louzac-Saint-André	24-09-02658		15/09/2024	ANSES	29/10/2024	Attente échantillon
Trois-Palis	24-10-04439		03/10/2024	ANSES	26/11/2024	Suspicion <i>Aedes albopictus</i>
Montmoreau	24-10-05057		08/10/2024	ANSES	26/11/2024	Attente échantillon

En 2024, 40 signalements reçus en Charente, 19 ont généré une demande d'intervention, dont 12 pour suspicions d'*Aedes albopictus*, ; 21 signalements reçus dans le SILAV provenant des communes colonisées (sans demande d'intervention).

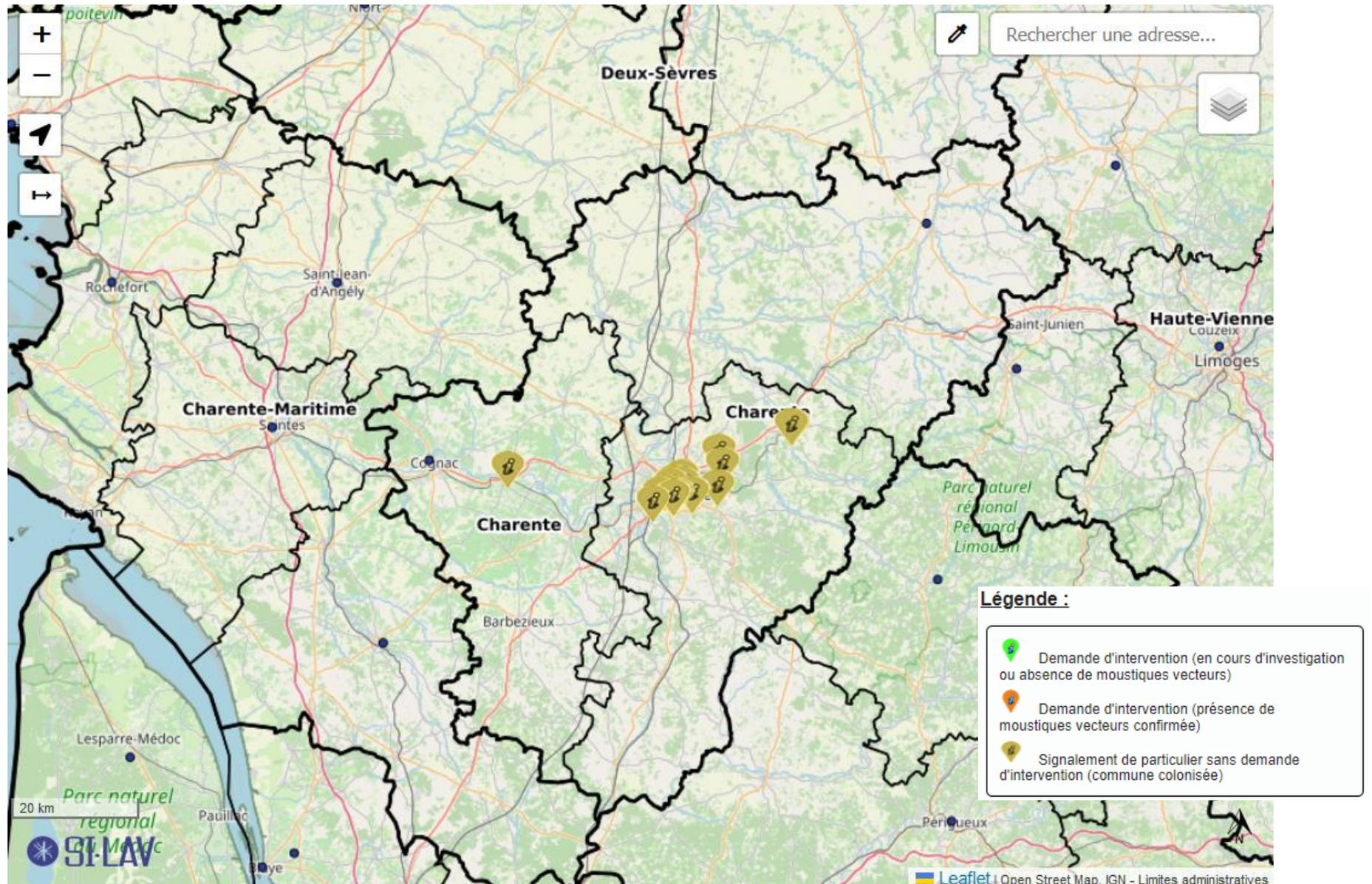


Résultats des signalements de moustiques en Charente - 2024 (Cf. demandes d'interventions via le SILAV)



Résultats des signalements de moustiques en Charente - 2024

(Cf. sans demande d'intervention via le SILAV / communes colonisées)



Enquêtes entomologiques en Charente :

Communes	n° SILAV	Date signalement ou pièges +	Date enquête	Date de clôture	Nombre de lieux visités	Nombre de gîtes positifs	Mobilisation sociale
Merpins	24-05-01285	17/05/2024	21/05/2024	13/08/2024	1	2	oui
Vœuil-et-Giget	24-07-00886	12/07/2024	16/07/2024	13/08/2024	1	2	oui
Angeac-Champagne	24-07-02550	30/07/2024	02/08/2024	09/08/2024	1	3	oui
Rougnac	24-08-00331	03/08/2024	08/08/2024	13/08/2024	1	2	oui
Confolens	24-08-00719	06/08/2024	07/08/2024	09/08/2024	1	1	oui
Barro	24-07-00382	05/07/2024	08/07/2024	03/09/2024	1	0	oui
Fouquebrune	24-08-01898	15/08/2024	22/08/2024	03/09/2024	1	0	oui
Trois-Palis	24-10-04439	03/10/2024	08/10/2024	26/11/2024	1	2	oui

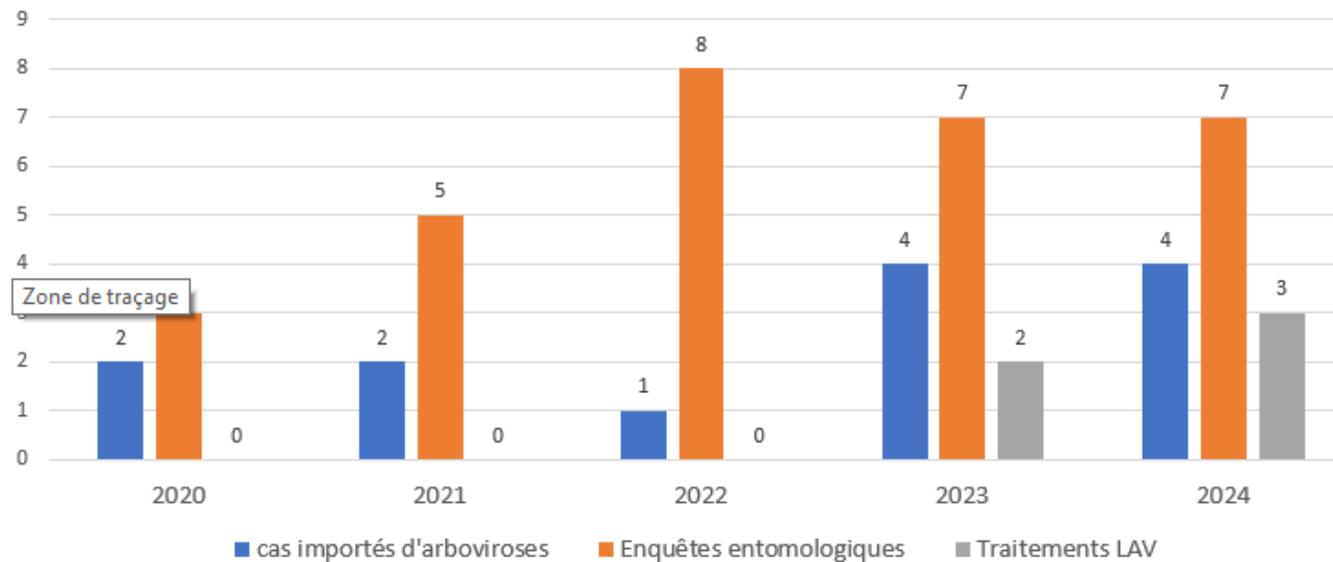
- 8 enquêtes entomologiques ont été réalisées en 2024 en Charente.

Action de Lutte Antivectorielle en Charente :

Communes	n° SILAV	Date signalement +	Date enquête	Date de clôture	Nombre de lieux visités	Nombre de gîtes positifs	Mobilisation sociale
Merpins	24-05-01285	17/05/2024	21/05/2024	13/08/2024	2	0	oui
Angoulême	24-07-01661	23/07/2024	25/07/2024	30/07/2024	2	0	oui
Chazelles (SI-LAV : Cherbourg-en-cotentin)	24-08-02750	21/08/2024	22/08/2024	29/08/2024	1	0	oui
Val-de-Bonnieure	24-11-01098	13/11/2024	14/11/2024	26/11/2024	2	0	oui

- 7 prospections entomologiques ont été menées en 2024, concernant 4 cas importés d'arboviroses.

Evolution des cas importés d'arboviroses en Charente

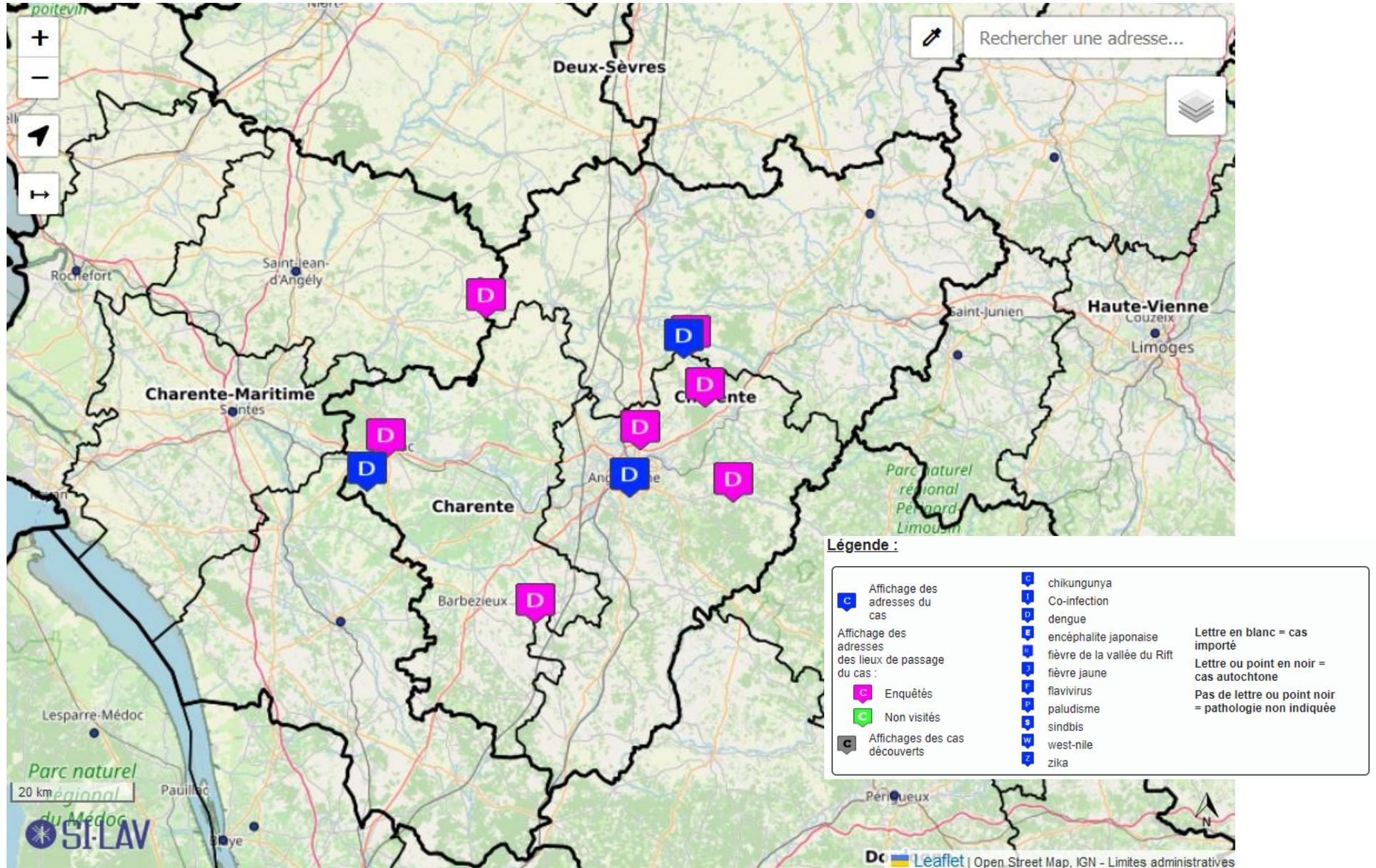


Traitements LAV en Charente :

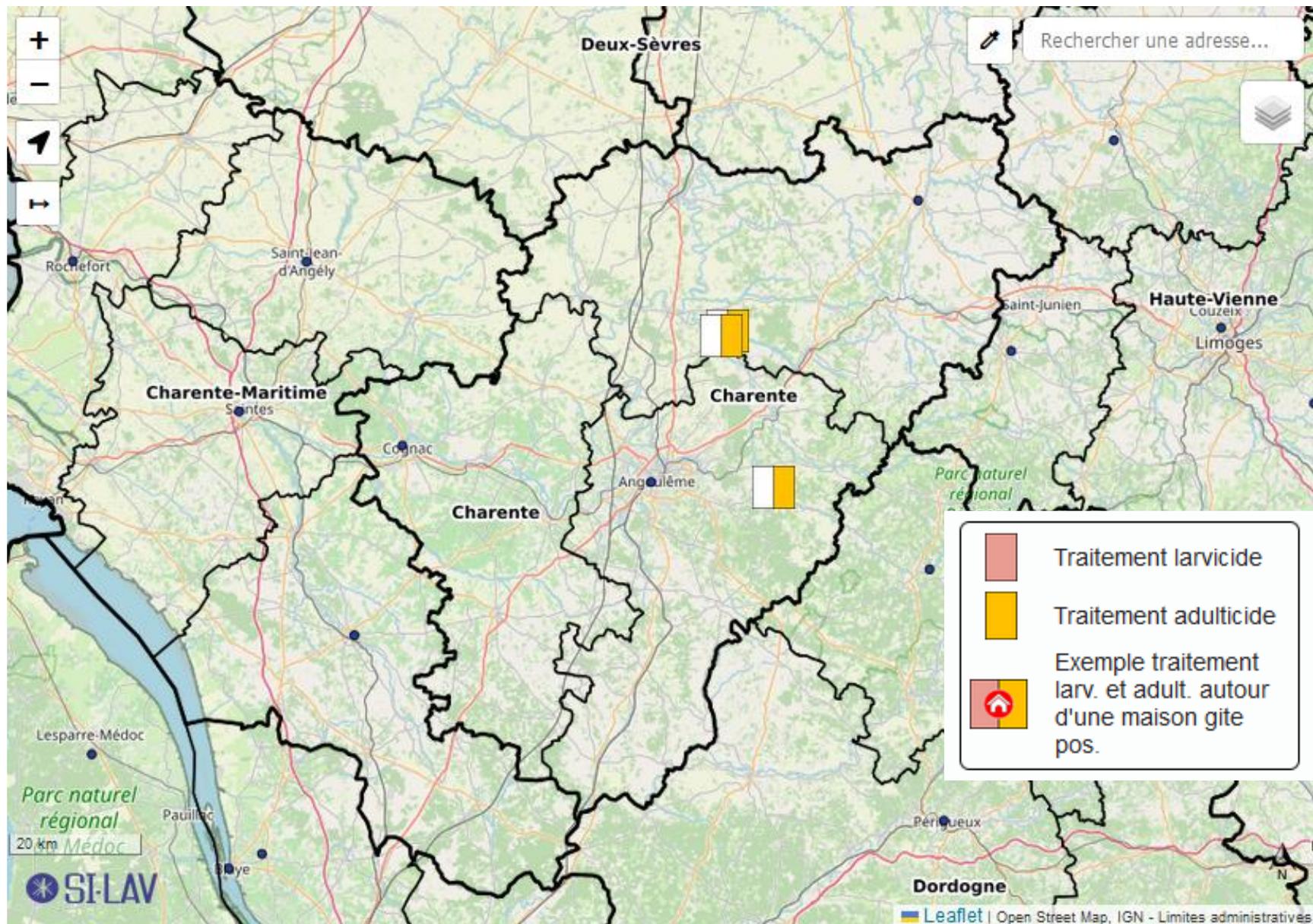
Communes	Zone/ quartier	n° SILAV	Date	Heures	Péri-domiciliaire	Spatial
Chazelles	Chez Batisses	24-08-02750	27/08/2024	1h	-	oui
Val-de-Bonnieure	Domicile	24-11-01098	15/11/2025	1h		oui
Val-de-Bonnieure	École	24-11-01098	15/11/2025	1h		oui

- Les investigations ont confirmé l'activité du moustique vecteur dans 3 situations, qui ont donné lieu à **3 traitements adulticides**.

Localisation des cas importés d'arboviroses en Charente - 2024 (Cf. Cas déclarés dans le SILAV)



Localisation des traitements biocides Charente - 2024



Actions de mobilisation sociale en Charente

Angoulême	Réunion CPTS/CLS	09/01/2024
Javrezac	Formation des référents	05/03/2024
Angoulême	Formation des référents	12/03/2024
Angoulême	Formation des référents	19/03/2024

Près de 60 personnes (élus et agents de Collectivités) ont été sensibilisées ou formées à la lutte contre le « moustique tigre ».

Dans le cadre des enquêtes entomologiques et des prospections autour des cas importés d'arboviroses, ce sont **près de 500 foyers de particuliers qui ont fait l'objet de boitage avec les documents d'information et de sensibilisation aux bons gestes contre le « moustique tigre »** (Cf. dépliant les bons gestes, check-list et cartes postales de l'ARS Nouvelle Aquitaine – En Annexe).

Département de la Charente :

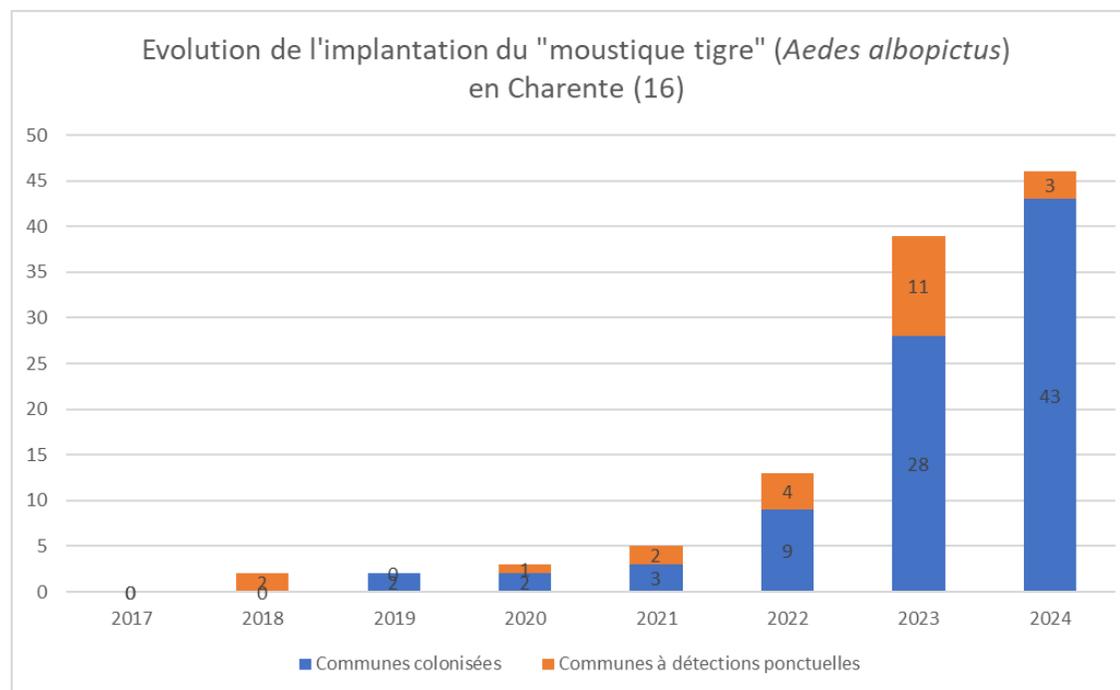
- Le réseau de surveillance mis en place en 2024 a permis d'identifier l'implantation définitive et irréversible d'*Aedes albopictus* dans 15 nouvelles communes :

- | | | | |
|----------------------------|-----------------------|---------------|------------|
| - Gensac-la-Pallue | - Rougnac | - Chazelles | - Ruffec |
| - Mornac | - Mouthiers-sur-Böeme | - Barro | - Montbron |
| - Voeuil-et-Giget | - Confolens | - Fouquebrune | - Merpins |
| - Barbezieux-Saint-Hilaire | - Angeac-Champagne | - Rouillac | |

Résumés des actions de LAV en Charente :

- 19 signalements de moustiques reçus ont engendré 8 prospections entomologiques.
- 7 prospections autour de cas importés ont été réalisées (4 cas de dengue), qui ont conduit à **3 traitements aduictides en Charente.**

En 2024, aucune circulation active d'arbovirus (West Nile et Usutu) n'a été observée en Charente.



BILAN GENERAL :

Une augmentation importante du ratio de traitement rapporté au nombre de cas investigués : de 12,5% en 2022 (1/8), 50% en 2023 (½) à plus de 75% en 2024 (3/4).

L'extension d'*Aedes albopictus* se poursuit en Charente, **le nombre de communes colonisées est de 43 en 2024**, ce qui représente 11,5% des communes du département et concerne près de 51% de la population.

Point de situation des maladies à transmission vectorielle en 2024 :

en France hexagonale :

- **123 cas autochtones** d'arboviroses ont été confirmés (pour 4694 cas importés identifiés du 1^{er} janvier au 17 décembre) :
 - **83 cas autochtones de dengue ;**
 - **1 cas autochtone de chikungunya,**
 - **39 cas autochtones de West-Nile**

en Nouvelle-Aquitaine :

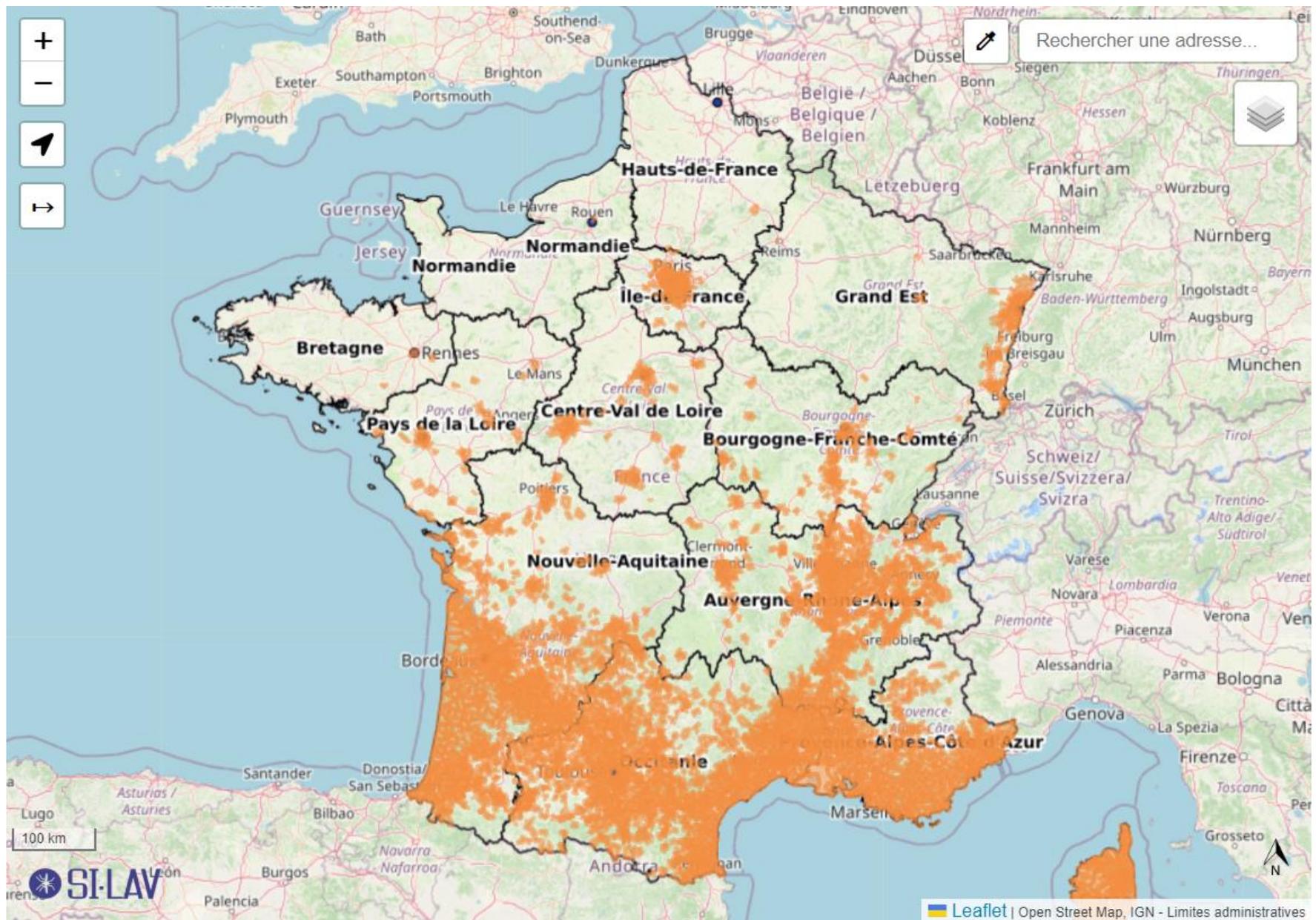
- **187 cas importés de dengue et 2 cas importés de chikungunya,**
- **2 cas autochtones de West-Nile ont été identifiés, 1 en Gironde et 1 en Pyrénées-Atlantiques**
- **139 traitements de lutte-antivectorielle** ont été réalisés en Nouvelle-Aquitaine autour de cas importés.

En Europe,

213 cas autochtones de dengue ont été confirmés en Italie et 8 en Espagne (Cf. source ECDC, <https://www.ecdc.europa.eu/en/all-topics-z/dengue/surveillance-and-disease-data/autochthonous-transmission-dengue-virus-eueea>).

1436 cas humains autochtones de West-Nile ont été confirmés dans 19 pays, auxquels s'ajoutent **494 cas équins** (dont 83 en France hexagonale, **2 chevaux en Charente-Maritime, Marennes-Hiers-Brouage et Saint-Mard**) et **447 cas aviaires** (dont 5 en France hexagonale, **1 flamant rose du chili en Charente-Maritime, Les Mathes**).

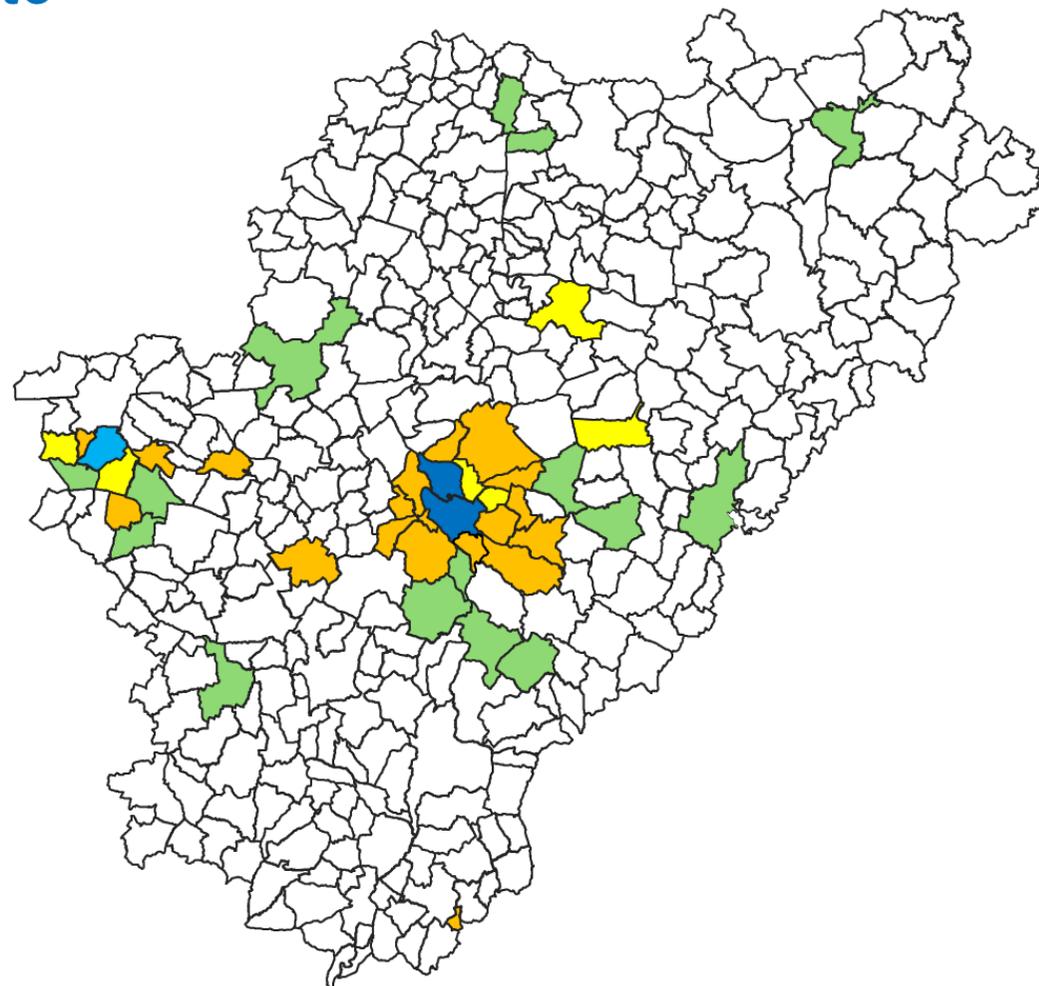
Carte nationale des communes colonisées :



Le « moustique tigre » en Charente

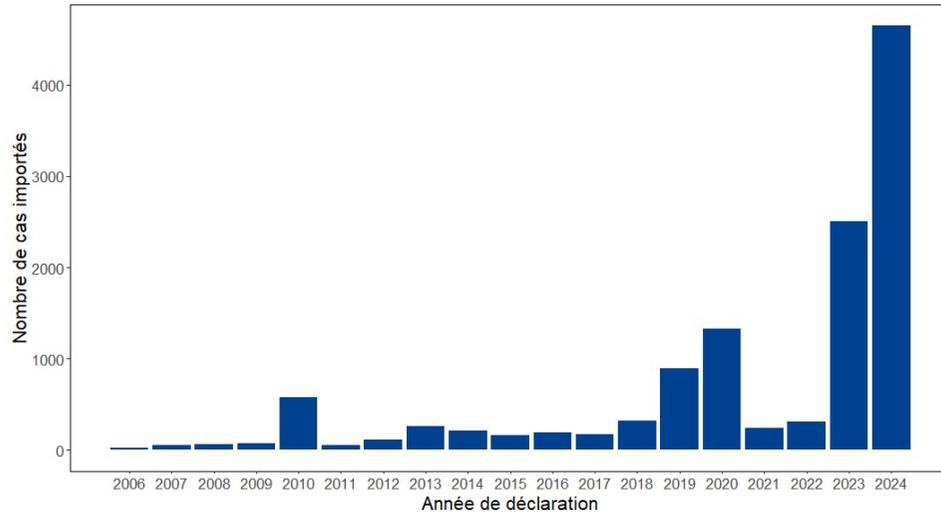
Le « moustique tigre » (*Aedes albopictus*) est implanté de manière définitive et irréversible dans 43 communes :

- **2019** : Angoulême, Saint-Yrieix-sur-Charente
- **2021** : Cognac
- **2022** : Châteaubernard, Gond-Pontouvre, La Rochefoucauld-en-Angoumois, L'Isle d'Espagnac, Saint-Laurent-de-Cognac, Val-de-Bonnieure
- **2023** : Jarnac, Nersac, Ruelle-sur-Touvre, Fléac, Linars, Saint-Brice, Soyaux, Garat, Puymoyen, La Couronne, Châteauneuf-sur-Charente, Balzac, Magnac-sur-Touvre, Champniers, Javrezac, Aubeterre-sur-Dronne, Genté, Dirac, Saint-Michel
- **2024** : Gensac-la-Pallue, Mornac, Voeuil-et-Giget, Barbezieux-Saint-Hilaire, Rougnac, Confolens, Mouthiers-sur-Boëme, Angeac-Champagne, Chazelles, Barro, Fouquebrune, Rouillac, Ruffec, Montbron, Merpins

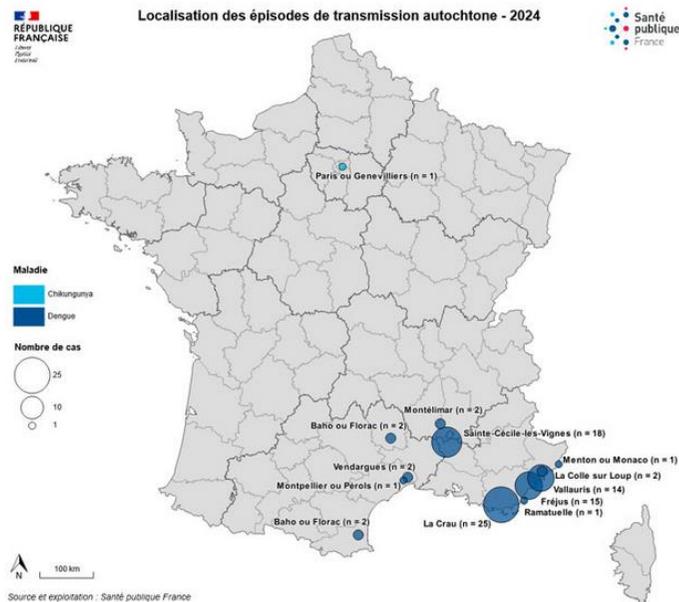


Annexes

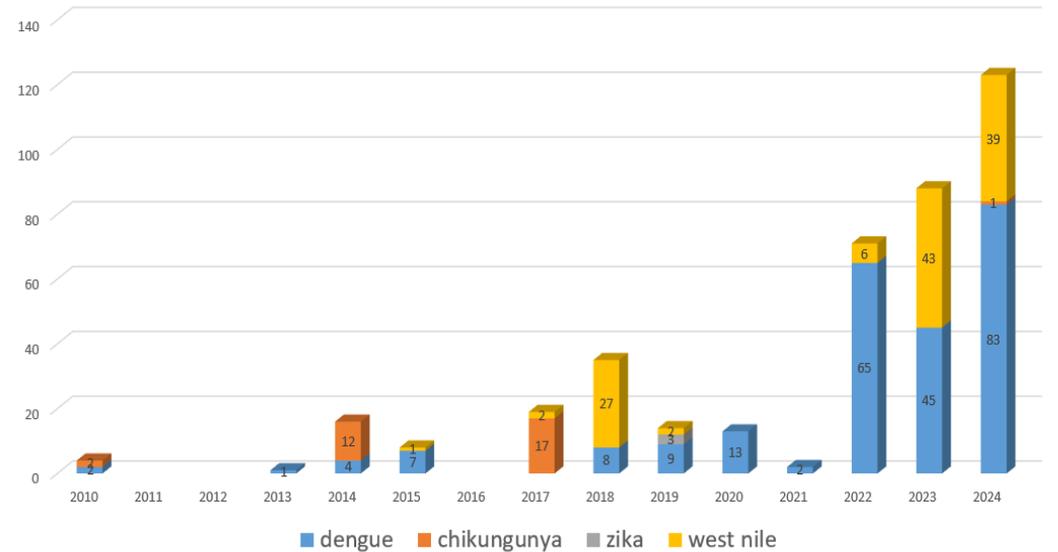
Nombre de cas importés de dengue par année de déclaration, France hexagonale, 2006-2024



Carte des épisodes de transmission autochtone de dengue et de chikungunya en France hexagonale, saison 2024 (18/11/2024)



Evolution du nombre de cas autochtones d'arboviroses en France métropolitaine



Source Santé Publique France : (<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/chikungunya/articles/donnees-en-france-metropolitaine/chikungunya-dengue-et-zika-donnees-de-la-surveillance-renforcee-en-france-hexagonale-2024>)

Circulation intense des virus West-Nile et Usutu en 2024

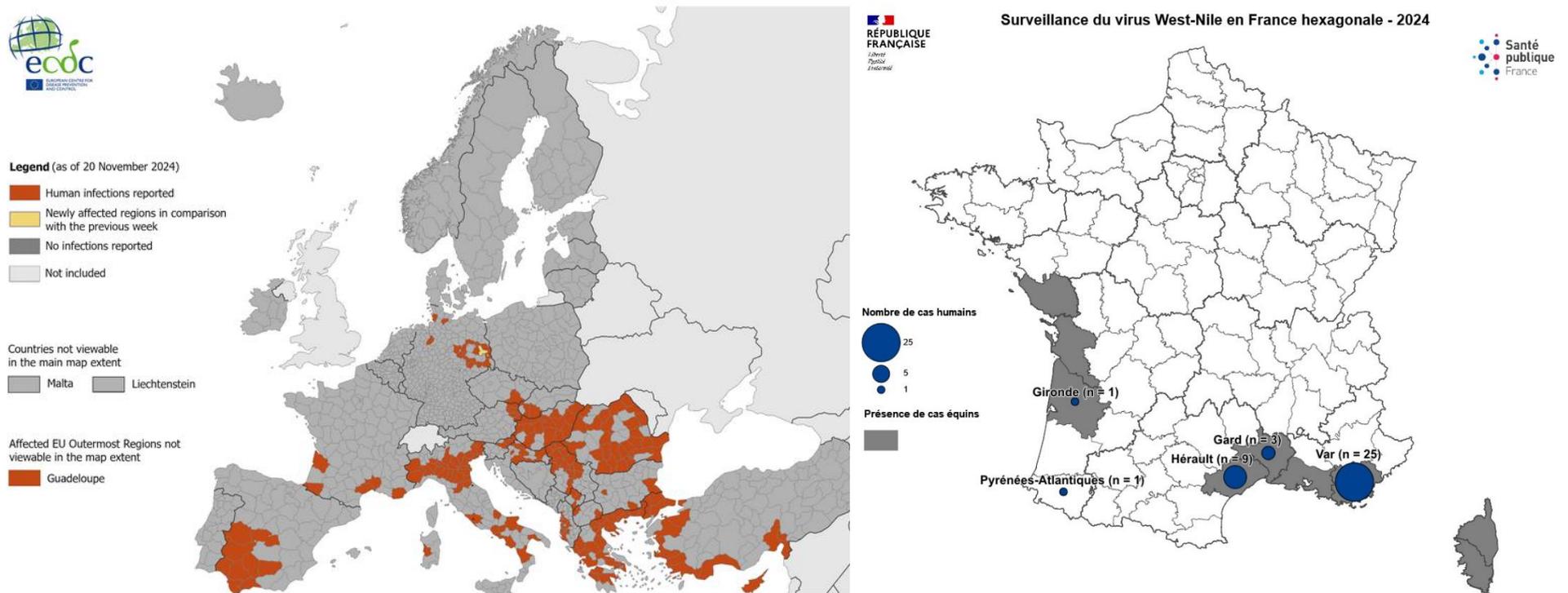
Une saison de transmission 2024 du virus West Nile historique chez les équidés en France hexagonale : 88 cas équins confirmés (juillet à novembre), 11 équidés décédés et 5 cas aviaires.

Cette année, la majorité des cas étaient localisés sur le pourtour méditerranéen avec des formes neurologiques sévères rapportées et le premier décès humain en région PACA. A noter 2 cas humains diagnostiqués en Gironde et dans la Pyrénées-Atlantiques.

Le virus étend son aire de distribution sur la façade atlantique jusqu'en Vendée et dans la Vienne.

Une saison intense également dans la Caraïbe avec 13 cas équins rapportés en Guadeloupe.

Figure 1.- Distribution of locally acquired human West Nile virus infections in 2024 till 20 November 2024.



Source Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/west-nile-virus/donnees>

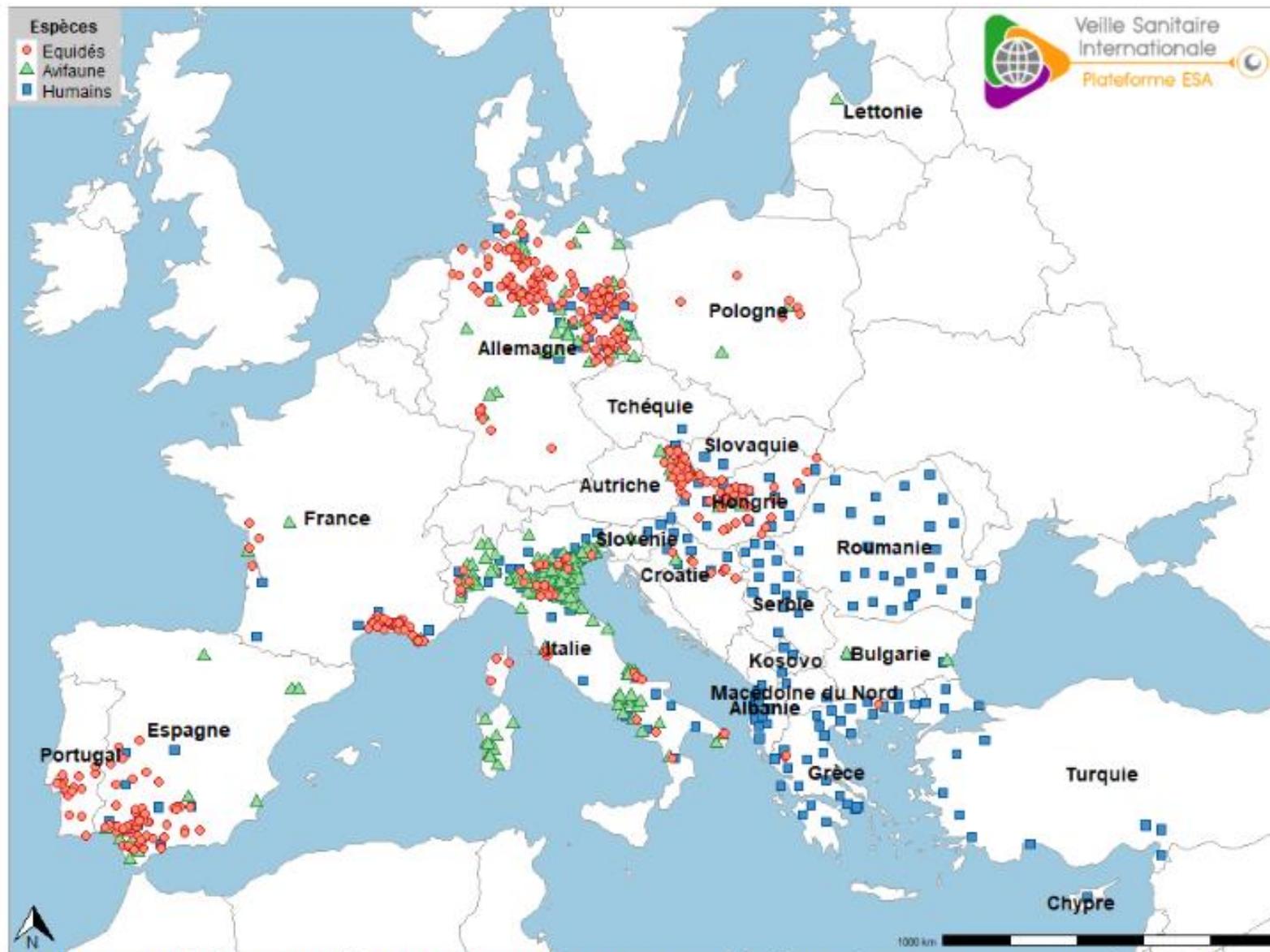
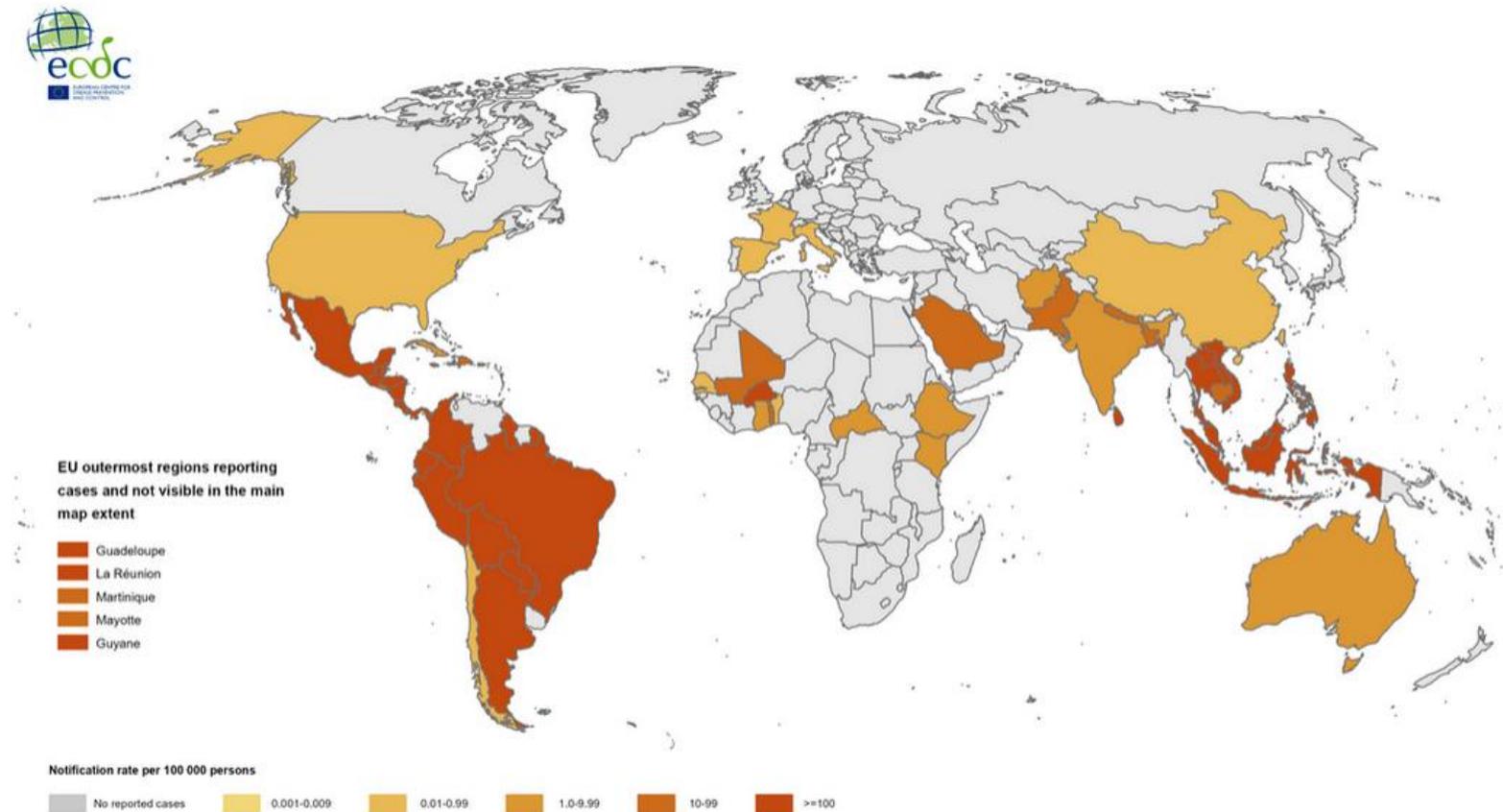


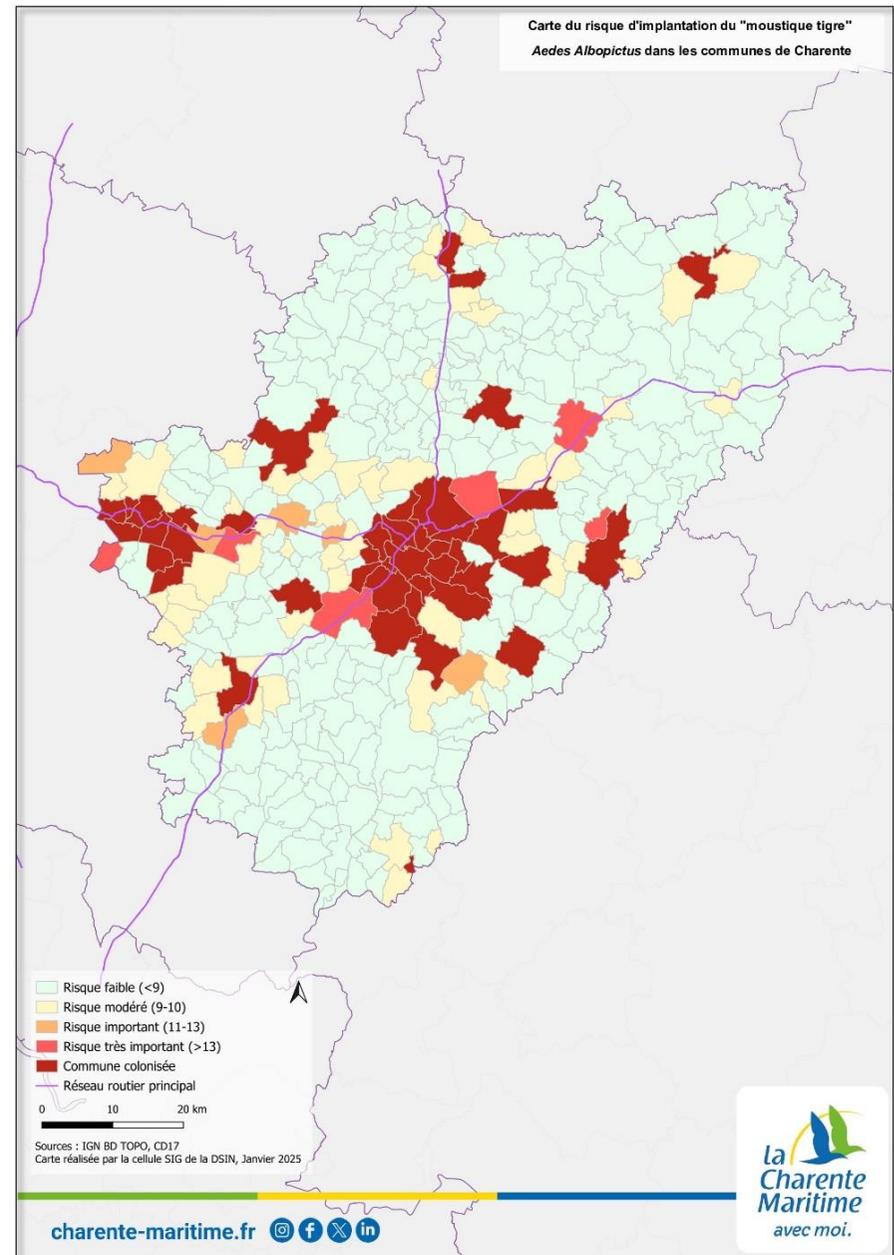
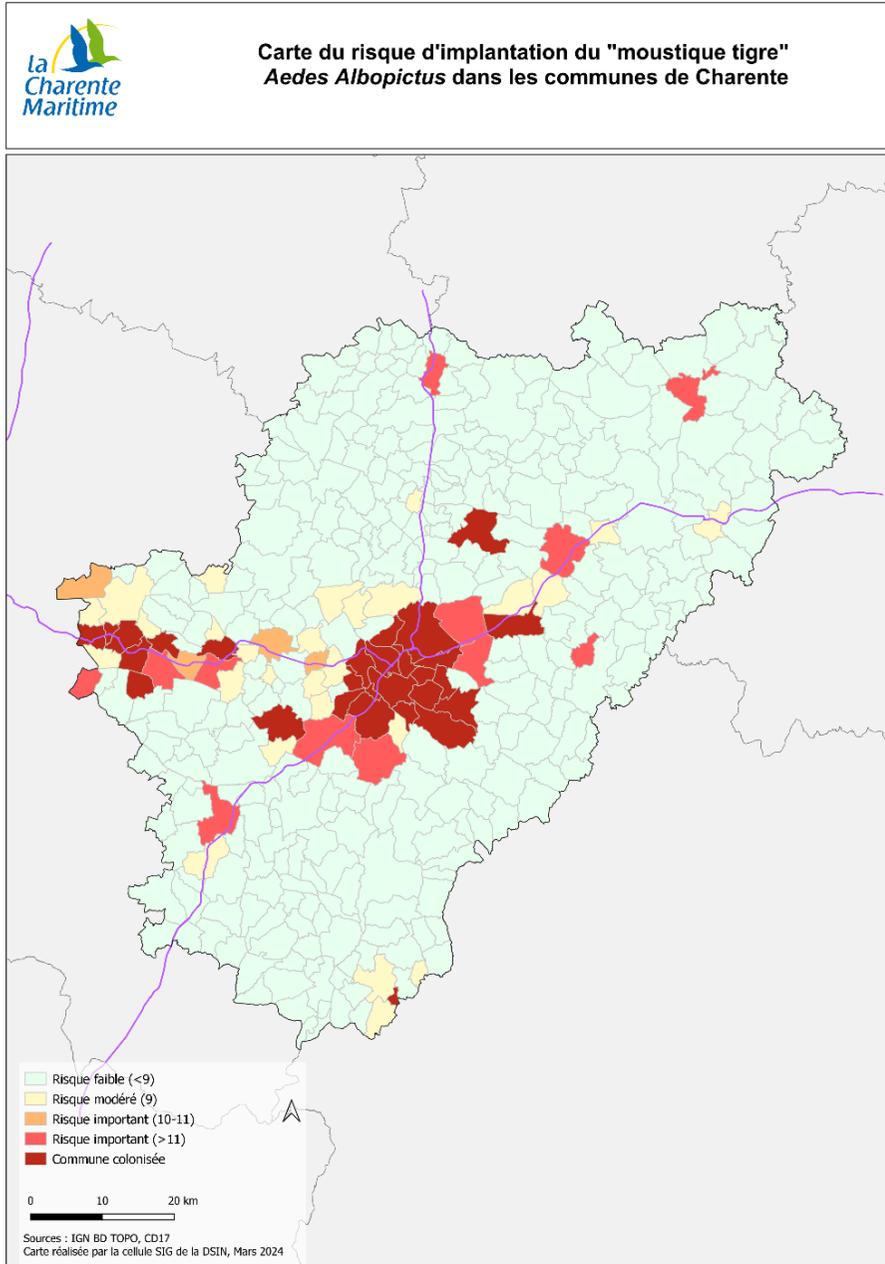
Figure 1. Cas d'infection par le virus West Nile en 2024 pour les foyers/cas animaux et pour les cas humains dans les pays d'Europe (UE et voisins) (source : Commission Européenne ADIS 09/12/2024 et ECDC weekly dataset du 26/11/2024).

Carte de la circulation du virus Dengue en 2024 :

Three-month dengue virus disease case notification rate per 100 000 population, August to October 2024



CARTORISQUE 2024-2025



Critères d'évaluation du risque d'implantation du moustique "tigre"

Risque population (nombre d'habitants)	Niveau de risque
500	1
3000	2
6000	3
10000	4
15000	5
>15000	6

Risque touristique (nombre d'établissements)	Niveau de risque
Absence	1
1 à 5	2
6 à 25	3
26 à 50	4
51 à 100	5
>100	6

Risque localisation (distance de la zone colonisée)	Niveau de risque
>10km	1
5 à 10 km	2
0 à 5 km	3
Commune à détection ponctuelle	4
Commune colonisée	5

Risque flux/déplacement (réseau routier)	Niveau de risque
Routes communales	1
Routes départementales	2
Routes nationales	3
Autoroutes	4

Risque "aire de service" (distance aires de service, de péage et/ou de repos -à la zone colonisée)	Niveau de risque
>500 m	1
500 à 100 m	2
< 100 m	3

Risque RSI (points d'entrée du territoire (ports et aéroports) et plateformes logistiques)	Niveau de risque
Absence	1
Plateforme, MIN, GPM, Aéroport	2
Site de pneus	3

Risque "Evènementiel" (spectacles, festivals et animations temporaires ou permanents) fréquentation annuelle	Niveau de risque
<10000	1
10000 à 50 000	2
50 001 à 300 000	3
> 300 000	4

VULNERABILITE	Score (addition des niveaux de risque)
Risque faible	(<9)
Risque modéré	(9-10)
Risque important	(11-13)
Risque très important	(>13)
Commune colonisée	



Administration ▾ Opérations ▾ Outils décisionnels ▾ ? Aide

← Retour [Accueil](#) > [Opérations](#) > Recensement de moyens

Recensement des moyens n°24-01-01636

Opération : 24-01-01636

Quitter

Modifier

Dupliquer

🔗 Opérations liées (0)

📎 Pièces jointes et photos (0)

Sommaire

Contexte de l'opération

Informations détaillée sur l'opérateur

Détermination des ressources humaines

Détermination de la capacité maximale

Recensement du matériel

Recensement des stocks de produits

Recensement des stocks des équipements

Historique de l'opération

Journal des opérations

Contexte de l'opération

Opérateur	CD 17	Logo	
Date du recensement	25/01/2024	Modifié le	05/02/2025
Créé le	25/01/2024	Départements d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> CHARENTE CHARENTE-MARITIME
Régions d'intervention	Nouvelle-Aquitaine	Communes d'intervention	Toutes les communes
Opération désactivée	Non		

Informations détaillée sur l'opérateur

Détermination des ressources humaines

Nombre d'agents affectés à la lutte antivectorielle

Type d'agents	Nombre d'agents
Responsable(s) de service	1
Chargé(s) de communication	2
Encadrant(s)	4
Agent(s) avec certibiocide	6
Agent(s) sans certibiocide	0

Informations détaillée sur l'opérateur

Nom	CD 17	Type de LAV	01 - Opérateur
Organismes intervenants	--		
Description			--
Adresse			
Région	Nouvelle-Aquitaine	Département	--
Code INSEE	17300	Commune - Code postal	LA ROCHELLE - 17000 
Epci	CA de La Rochelle	Adresse	85 Boulevard de la République
Coordonnée géographique GPS (Format : X/Y/Z)	-1.152052 / 46.13821 / 5.94		
Logo			
Type d'Organisme	Public	Site web	https://la.charente-maritime.fr/
Statut établissement	Etablissement principal	Statut activité	Actif
Organismes rattachés	--	Direction/Service	Environnement et Mobilité

Nombre d'agents mobilisés pour la LAV en renfort

Type d'agents	Nombre d'agents
Responsable(s) de service	0
Chargé(s) de communication	0
Encadrant(s)	0
Agent(s) avec certibiocide	19
Agent(s) sans certibiocide	0

Détermination de la capacité maximale d'intervention par semaine

–

Détermination de la capacité maximale d'intervention par semaine (1)

Département	Nombre maximum pour une première enquête	Traitement(s) adulticide(s) auto-porté(s)	Traitement(s) pédestre(s) (thermonébulisation)	Actions
Toute la zone	5	4	4	

Recensement du matériel

–

Recensement du matériel (4)

Type d'appareil	Marque	Type de traitement	Mise en oeuvre	Ultra Bas Volume	Quantité	Département de stationnement	Matériel commun à plusieurs départements	Lesquels
U40 HDM	IGEBA	Adulticide	Monté sur véhicule	oui	1	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ CHARENTE-MARITIME ○ CHARENTE-MARITIME
TF-35 W	IGEBA	Adulticide	Portatif motorisé	oui	3	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ CHARENTE-MARITIME ○ CHARENTE-MARITIME
TF-34	IGEBA	Adulticide	Portatif motorisé	oui	1	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ CHARENTE-MARITIME ○ CHARENTE-MARITIME
423	SOLO	Adulticide et larvicide	Portatif motorisé	oui	5	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ CHARENTE-MARITIME ○ CHARENTE-MARITIME

Recensement des stocks de produits de traitement

–

Recensement des produits (5)

Nom commercial	Matières actives	Fabricant	Usage	Quantité	Date de péremption	Département de stockage	Stock commun à plusieurs départements	Lesquels
----------------	------------------	-----------	-------	----------	--------------------	-------------------------	---------------------------------------	----------

Recensement des stocks des équipements de protection individuelle (E.P.I.)

Recensement des équipements (12)

Nom		Marque	Catégorie	Type	Norme	Taille	Quantité en stock	Département de stockage	Stock commun à plusieurs départements
CONFORT	⌵	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	4	20	CHARENTE-MARITIME	Oui
CONFORT	⌵	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	5	25	CHARENTE-MARITIME	Oui
Advantage 3000	⌵	MSA		Masque respiratoire complet		0	15	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril	⌵	MAPA	3	Gants protection chimique		7	10	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril	⌵	MAPA	3	Gants protection chimique		8	15	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril	⌵	MAPA	3	Gants protection chimique		9	20	CHARENTE-MARITIME	Oui
Ultranitril	⌵	MAPA	3	Gants protection chimique		10	29	CHARENTE-MARITIME	Oui
Casque anti-bruit						0	3	CHARENTE-MARITIME	Oui
EAC	⌵	MSA		CE 01-21	EN 14387A2P3RD	0	5	CHARENTE-MARITIME	Oui
Bouchons Anti-bruit						0	80	CHARENTE-MARITIME	Oui

◀ ▶

Recensement des stocks des équipements de protection individuelle (E.P.I.)

Recensement des équipements (12)

Nom		Marque	Catégorie	Type	Norme	Taille	Quantité en stock	Département de stockage	Stock commun à plusieurs départements	Lesqu
CONFORT	⌵	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	3	28	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ ○
CONFORT	⌵	Basiclean	Catégorie 3	Type 5 et 6	EN 13034 ; EN 13982-1; EN 1149-5,	4	34	CHARENTE-MARITIME	Oui	○ ○





Le Département de la Charente-Maritime mène une politique très active de lutte et de régulation des moustiques, sources de nuisances, sur l'ensemble du territoire.

Spécialisé dans la surveillance entomologique et la régulation des moustiques, le service de démoustication du Département apporte auprès des services de l'État, des collectivités territoriales et du grand public, son expertise dans la prévention des risques sanitaires et vétérinaires d'un point de vue technique et logistique.

Dans les marais, les agents du Département utilisent exclusivement des produits biologiques respectueux de l'environnement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Risque très important

Le Département a été gratifié du label **EXPE-CT** (Expertise des collectivités territoriales), ce qui lui permet de développer des actions de coopération à l'international et d'échanger des compétences dans le domaine de la démoustication.



Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9 - Tél. 05 46 31 70 00

charente-maritime.fr @ f X in

+ D'INFOS SUR LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES EN CHARENTE-MARITIME

• demoustication.charente-maritime.fr •

Tél. 05 46 31 72 89



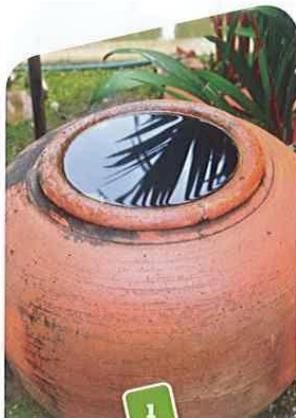
CD17 Mai 2024 | Maquette originale : www.yanngautreau.fr | Photos : ©ISTOCK/©FOTOLIA

MOUSTIQUES

LES BONNS GESTES

DE PRÉVENTION

charente-maritime.fr @ f X in



JE VIDE

1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou **JE METS DU SABLE** qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche le moustique de pondre ses œufs.



JE COUVRE

Les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire ou **JE RENOUVELLE L'EAU** toutes les semaines.



JE NETTOIE

1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons. **J'ENTRETIENS** régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons.



JE RANGE À L'ABRI

Les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie. **JE TRIE ET JE JETTE** tout ce qui ne me sert plus.



LES BONS GESTES

pour éviter la prolifération des moustiques autour de chez moi.

Les larves de moustiques se développent dans l'eau. En été, après les pluies et les arrosages, leur développement s'effectue en moins d'une semaine.

Chacun peut agir en étant vigilant. **SANS EAU, PAS DE MOUSTIQUE !**



LE MOUSTIQUE TIGRE

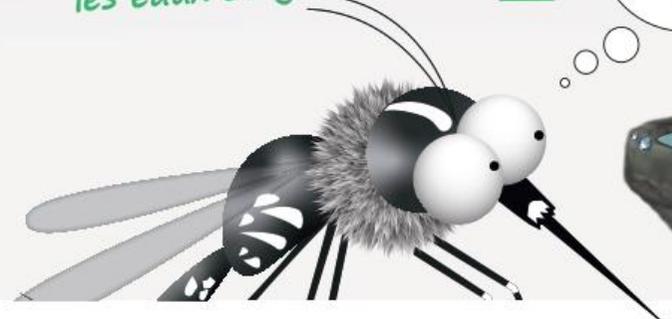
Aedes albopictus est une espèce invasive originaire d'Asie du Sud-Est très opportuniste, qui se déplace et s'implante à travers le monde en empruntant les moyens de transport (bateaux, avions, voitures, trains). En France, il trouve les conditions climatiques favorables à son installation durable. Vecteur de nombreuses maladies dont la dengue et le chikungunya, la surveillance de ce moustique est un véritable enjeu de santé publique.

Le « moustique tigre » adulte mesure 5 mm et est de couleur noire avec des anneaux blancs sur les pattes. La femelle pond ses œufs dans de petits réceptacles d'eau autour des maisons (coupelles de pots de fleurs, pneus, autres récipients).

VOUS PENSEZ AVOIR OBSERVÉ UN MOUSTIQUE TIGRE ?

Signalez sa présence via le formulaire « Contact » sur notre site
• demoustication.charente-maritime.fr •

COUPONS L'EAU au moustique tigre



-  Nettoyez les gouttières
-  Videz l'eau des récipients une fois par semaine, d'avril à novembre
-  Couvrez les récupérateurs d'eau et les bidons
-  Ne laissez pas stagner l'eau de pluie
-  Rangez à l'abri de la pluie

Dengue, chikungunya, Zika PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle pond environ 200 oeufs, sur les parois de petits récipients.
C'est là que nous devons agir...

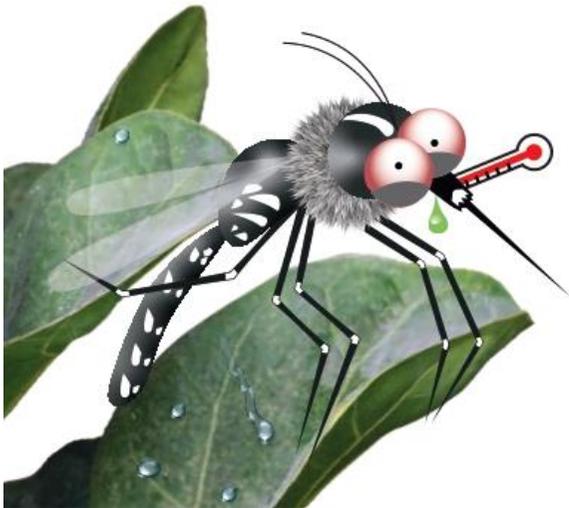
Partout, supprimez les eaux stagnantes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m !
Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !

Pour pondre ses oeufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon lui suffit ! Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !! Pas les mares, ni les étangs !! ce ne sont pas du tout leurs lieux de ponte.

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la **Dengue**, du **Chikungunya** ou du **Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).



Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...

coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, caniveaux...).

Couvrez les réservoirs d'eau, de manière bien étanche avec un voile ou une moustiquaire : récupérateurs d'eau pluviales, bidons, citernes, piscines hors d'usage. Mettez des poissons dans les bassins.

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- Il est **rayé noir et blanc**
- Il est **très petit (5 mm)**
- Sa piqûre est **douloureuse**
- Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit!)



La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes 
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !



Toutes les infos
et les flyers à
télécharger ici

Et passez
le message
à votre voisin

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots 
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux 
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...

 **150 m**



L'astuce du Pro,
mettez du sable
dans vos coupelles



<https://www.charentelibre.fr/environnement/la-charente-lance-l-offensive-contre-la-menace-moustique-tigre-19442117.php>

La Charente lance l'offensive contre la menace moustique tigre



L'Isle d'Espagnac, Philippe Mazère, l'adjoint au maire chargé de l'environnement, invite à la prévention. Chez Christine, il n'y a plus d'eau dans les coupelles sous les pots de fleurs. - Julie Desbois

Par Jean-François BARRÉ - jf.barre@charentelibre.fr, publié le 24 avril 2024 à 6h00.

2023, un été d'enfer pour les victimes de piqûres. Le moustique tigre s'installe en Charente. Les communes se mobilisent pour des actions de prévention. C'est le moment d'agir pour éviter l'invasion qui gagne du terrain.

Dans son jardin de la rue Émile-Zola, à L'Isle-d'Espagnac, Christine n'a pas attendu les signaux d'alerte. Sur ce terrain où s'épanouissent les oiseaux, les lézards et les abeilles, elle a viré toutes les coupelles sous les pots de fleurs, vidé l'arrosoir en fer et traqué la moindre goutte. Dès l'été dernier, elle a installé une moustiquaire à la fenêtre de sa chambre. « J'en ai vu quelques-uns, j'ai été piquée quelques fois ». Rien de bien méchant.

Jeudi soir, la semaine dernière. Jessica a pris place dans la salle des mariages de la mairie de L'Isle-d'Espagnac. Elles sont cinq, venues prendre part à la première réunion d'information. Jessica est curieuse, inquiète un peu. Elle habite près de l'église. L'été dernier, elle a vécu l'enfer. « On ne pouvait même pas sortir étendre le linge. » Elle a engrangé les mauvais souvenirs. « Ils attaquent en silence, dans la journée. L'été dernier, à cause d'eux, on a fait l'apéro le plus rapide. Une minute trente », avant de sonner le repli...

<https://www.charentelibre.fr/charente/des-gestes-simples-pour-eviter-l-invasion-19443843.php>

Charente

Moustique tigre: des gestes simples pour éviter l'invasion

La Charente risque de devoir aussi s'équiper de moustiquaires. - Julie Desbois

publié le 24 avril 2024 à 6h03, modifié à 9h41.

La prévention reste le moyen le plus efficace de lutte contre le moustique tigre

Il pique, fort, et c'est désagréable. Le moustique tigre, qui menace d'invasion dès le printemps, est aussi vecteur de maladies, telles que la dengue, le chikungunya. Depuis 2019, il a été repéré en Charente, à Angoulême et Saint-Yrieix, et gagne du terrain d'année en année. L'ARS de Charente-Maritime, qui pilote les opérations dans les départements des deux Charentes, a colorié presque toute la carte de France en rouge écarlate.

Le moustique tigre a colonisé la Charente et les plans d'action visent en priorité les particuliers. Les campagnes d'information menées par les communes sont en effet axées sur des gestes simples, qui permettent d'éviter la prolifération. À commencer par la suppression des points d'eau stagnante dans les jardins.

Anticiper pour éviter les insecticides

À défaut, les habitants risquent d'être les premières victimes. Le moustique tigre, 5 mm de voracité, qui attaque en plein jour aussi, « compétent » pour 26 virus et qui peut vivre jusqu'à trois ou quatre mois, ne se déplace guère plus de cent cinquante mètres autour de son lieu de naissance.

Au-delà des gestes de prévention, il existe des moyens de lutte biologique : l'introduction de prédateurs, comme les poissons, batraciens, libellules, copépodes (des petits crustacés), et des traitements anti larvaires. Il existe aussi des films de protection de surface pour les récupérateurs d'eau dans les jardins. Avec une idée-force : anticiper sera plus efficace que les insecticides.

<https://larochelleinfo.media/charente-maritime-moustique-tigre-colonisation/>

Charente-Maritime : le moustique tigre poursuit sa colonisation

Posté par [Amanda Bronscheer](#) | mercredi 22 mai 2024, 17:30 | [Santé](#) | 0

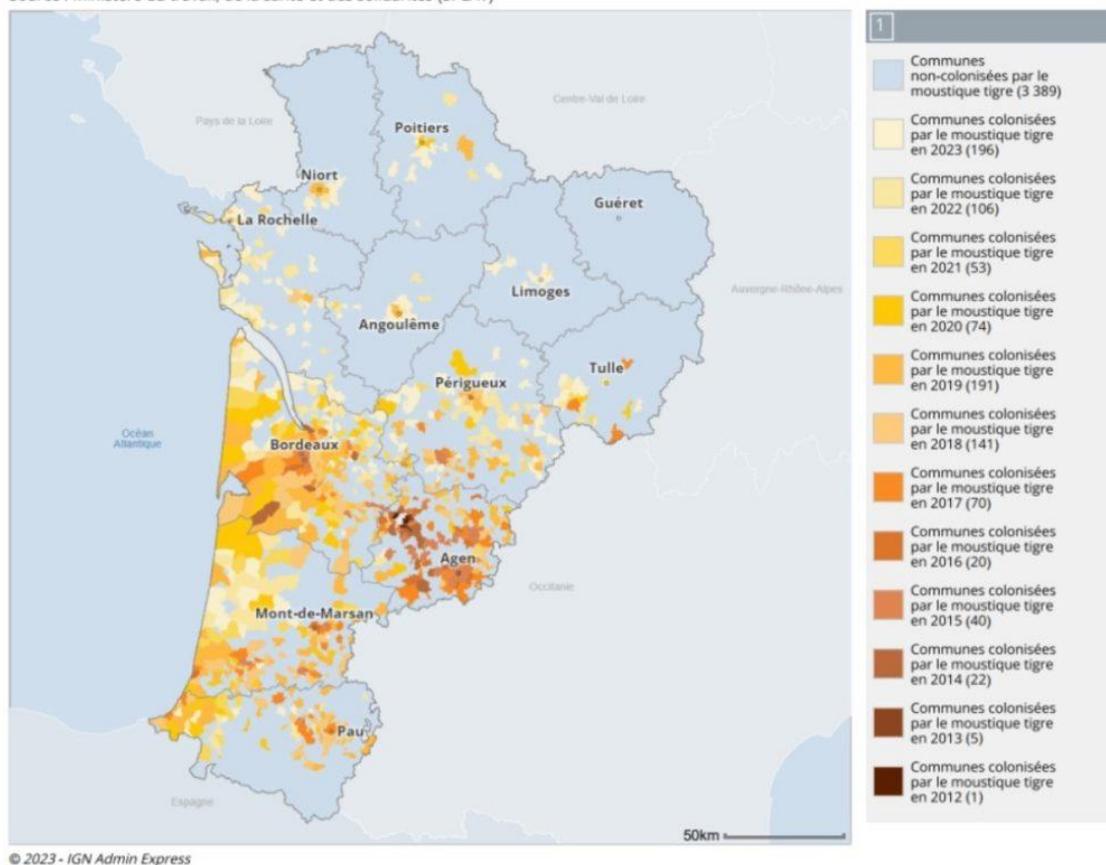


C'est un document de l'Agence régionale de la santé qui l'affirme : « *La progression du moustique tigre se poursuit dans le territoire métropolitain ce qui augmente le risque de foyers épidémiques autochtones. La saison de surveillance a débuté le 1^{er} mai et se poursuivra jusqu'au 30 novembre.* »

implanté de manière inégale sur les territoires.

Le moustique tigre est désormais actif dans onze départements de Nouvelle-Aquitaine, la Creuse n'est pas encore concernée. Il est cependant

Source : Ministère du travail, de la santé et des solidarités (SI-LAV)



La lutte s'organise

Dans le cadre d'un marché public, l'ARS indique financer plusieurs opérateurs. Ils sont habilités à lutter contre le moustique tigre. il y a notamment Altopictus, Qualyse, le laboratoire TERANA Creuse, le laboratoire départemental de la Dordogne et le Département de la Charente Maritime.

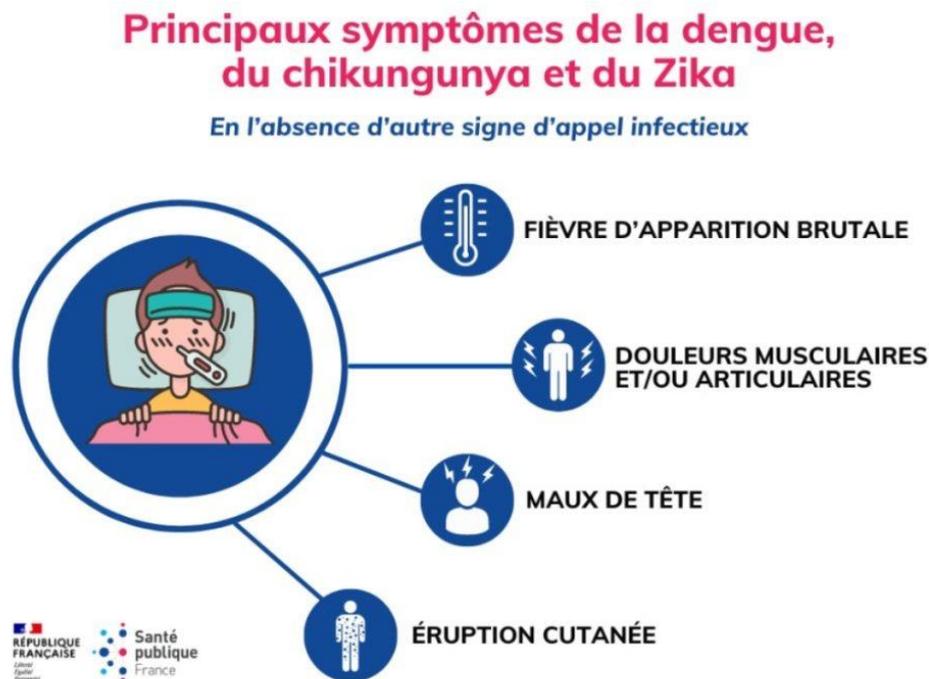
« *Comment lutter ? En supprimant ou en vidant tous les contenants et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour éviter que le moustique tigre ne pondre et prolifère.* »

« *Le moustique tigre (de son nom scientifique Aedes albopictus) est un moustique urbain, qui se déplace peu* », explique l'ARS. « *Il vit dans un rayon de 150 m...Le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !* La

femelle pond dans de très petites quantités d'eau, principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit . »

Dengue, du Chikungunya, et du Zika

Outre la nuisance indéniable qu'il entraîne, il faut impérativement lutter contre la présence du moustique tigre en raison du risque épidémique qu'il représente. En effet, il est potentiellement « vecteur » des virus de la Dengue, du Chikungunya, et du Zika.



Ces maladies vectorielles peuvent aussi être importées par des voyageurs porteurs du virus (*cas importés*).

Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes (il s'agirait alors d'un *cas autochtone*) ce qui pourrait être le début d'une épidémie.

Enquête et repérage

« Si un cas de Dengue, Chikungunya ou Zika est diagnostiqué, le médecin le déclare immédiatement à l'ARS », annonce l'Agence. « Cette déclaration déclenche une enquête de repérage du moustique autour du domicile du patient. Si le résultat des analyses est positif, une opération de démoustication dans un rayon de 150 mètres peut être déclenchée. »

Selon l'ARS, plusieurs foyers de transmission autochtone ont été observés en métropole ces dernières années. Il existe donc bien un risque important que ces situations se répètent plus fréquemment, en lien notamment avec le changement climatique qui favorise l'installation du moustique dans nos territoires.

A savoir

En 2023, 186 cas de Dengue et 4 cas de Chikungunya ont été signalés et investigués en Nouvelle-Aquitaine (2019 cas de dengue, 30 cas de chikungunya et 9 cas de Zika sur la France entière). Grâce aux mesures mises en œuvre, aucun cas autochtone de maladie transmise par le moustique tigre n'a été recensé dans notre région.

Adresse de l'article <https://www.lagazettedescommunes.com/943257/les-pieges-a-moustiques-sont-ils-vraiment-efficaces/>

RISQUES SANITAIRES

Les pièges à moustiques sont-ils vraiment efficaces ?

Auteur associé | [Actu ingénierie publique](#) | Publié le 03/09/2024

Pour lutter contre les moustiques, certaines collectivités déploient des pièges ou des bornes électriques placés en extérieur afin de réduire leur présence. Mais leur efficacité est incertaine...



Johanna Fite ^[1], [Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail \(Anses\)](#) ^[2]; **Ali JAFFAL** ^[3], [Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail \(Anses\)](#) ^[2] et **Thierry Baldet** ^[4], [Cirad](#) ^[5]

L'été, la nuisance liée aux moustiques constitue une préoccupation grandissante pour de nombreuses personnes et collectivités à la recherche de moyens de lutte efficaces pour se protéger des piqûres et des maladies susceptibles d'être transmises par ces insectes. Rappelons qu'en métropole,

le [moustique tigre](#) ^[6] (*Aedes albopictus*) est le seul capable de transmettre les virus responsables de la dengue, du chikungunya et du Zika. Arrivé en 2004 dans les Alpes Maritimes, il est remonté vers le nord et a colonisé à ce jour [78 départements](#) ^[7].

Du fait de l'explosion des cas de dengue dans les régions tropicales, [notamment en Amérique du Sud et dans les Caraïbes](#) ^[8], ces dernières années, des foyers récents et récurrents de cas autochtones de dengue ont été observés en France métropolitaine en [2022](#) ^[9], en [2023](#) ^[10] notamment en Île-de-France et en [2024](#) ^[11].

Depuis le [décret du 29 mars 2019](#) ^[12], les maires ont des responsabilités nouvelles en matière de vecteurs, puisqu'il entre désormais dans leurs compétences « d'agir aux fins de prévenir l'implantation et le développement d'insectes vecteurs sur (leur) commune ».

À ce titre, ils peuvent notamment informer la population sur les mesures préventives nécessaires et mettre en place des actions de sensibilisation du public, voire un programme de repérage, de traitement et de contrôle des sites publics susceptibles de faciliter le développement des insectes vecteurs.

Dans ce cadre, certaines collectivités, à l'exemple de [Libourne](#) ^[13] ou de la commune de [Sambuc, en Camargue](#) ^[14], ont décidé de déployer des « pièges à moustiques » ou « bornes à moustiques » électriques placés en extérieur afin de réduire la présence des moustiques et diminuer la nuisance due aux piqûres.

Cependant, ces dispositifs sont chers (quelques centaines à plus de 2 000 € l'unité), exigeants en termes d'entretien (remplacement des consommables : bouteille de CO₂, lure olfactif, filet de capture...) et [leur efficacité est relative](#) ^[15].

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ([Anses](#) ^[16]) a publié un avis et un rapport d'expertise sur [l'efficacité des pièges utilisés contre les moustiques Aedes vecteurs d'arboviroses](#) ^[15] en septembre 2021 auquel nous avons contribué.

Elle a également émis des recommandations pour que des études destinées à évaluer les méthodes de piégeage en termes de coût-efficacité et de faisabilité suivant un protocole scientifique d'évaluation rigoureux soient menées.

Plusieurs types de pièges existent

Il existe deux principaux types de pièges utilisés pour lutter contre les moustiques femelles, qui sont les seules à piquer : les pièges pondoirs létaux ciblant les femelles en recherche d'un gîte pour pondre leurs œufs et les pièges ciblant les femelles à jeun en recherche d'hôte (car elles ont besoin d'un repas sanguin pour porter leurs œufs à maturité).

- « [Les pièges à moustiques ne sont pas une solution miracle](#) »^[17]

Les premiers, imitant un lieu de ponte, sont constitués d'un récipient rempli d'eau stagnante et permettent de piéger par divers moyens (support de ponte imprégné ou traité avec un insecticide ou bandes collantes à l'intérieur du piège) les femelles cherchant à pondre.

Ces pièges visent à réduire le nombre de moustiques femelles adultes et celui de leur future progéniture (les larves pouvant également être tuées dans le piège par les résidus d'insecticides ou à l'aide d'un grillage qui empêche l'émergence des adultes). Cependant, si ces pièges ne sont pas entretenus (changement d'eau régulier), ils peuvent eux-mêmes devenir des gîtes productifs en moustiques adultes.

Le second type de pièges attire les moustiques femelles en recherche d'hôte en simulant la respiration d'un être vivant par la diffusion de gaz carbonique (CO₂) et/ou à l'aide de lumière et/ou d'un leurre olfactif (par exemple en simulant l'odeur corporelle humaine avec de l'acide lactique).

Les moustiques attirés dans le piège sont alors aspirés par une ventilation électrique et précipités dans un filet de capture. Contrairement aux pièges pondoirs dits « passifs », ceux-là sont dits « actifs » car ils ont besoin d'électricité pour fonctionner et utilisent un leurre.

Les pièges commercialisés doivent apporter la preuve de leur efficacité

D'après les données disponibles dans la littérature scientifique (qui concernent les modèles de pièges BG GAT, CDC AGO, BG sentinelle, MosquiTRAP, et BioBelt Anti-Moustiques), les pièges passifs et actifs peuvent contribuer à [diminuer significativement les populations de moustiques](#)^[15] du genre *Aedes* à moyen et long termes (sur plusieurs semaines, mois, voire années), à condition qu'ils soient bien entretenus et qu'il y ait un nombre de pièges suffisant dans la zone à protéger.

L'efficacité des autres pièges commercialisés en France pour réduire la densité de moustiques n'est, quant à elle, pas encore documentée.

En attendant d'avoir ces données, les allégations publicitaires employées par certains fabricants, du type « zéro nuisance » ou « maison sans moustique » paraissent abusives. De telles allégations ne devraient pas être avancées sans que la preuve de ce qu'elles revendiquent soit établie et seulement pour des produits répondant par ailleurs pleinement aux exigences réglementaires applicables.

Dans le cadre de notre revue de la littérature scientifique, aucune donnée probante n'a par ailleurs été trouvée concernant l'efficacité des pièges à moustiques pour limiter rapidement la propagation des maladies vectorielles comme la dengue lorsque des virus sont déjà en circulation.

La transmission de virus par les moustiques est un phénomène multifactoriel, et la densité de moustiques n'est que l'un des facteurs qui permettent d'expliquer la circulation de virus parmi d'autres (tels que des facteurs socio-économiques, comportementaux, environnementaux et de gestion des cas).

Si certains pièges peuvent avoir une efficacité pour réduire les populations de moustique, leur efficacité pour diminuer la propagation des maladies vectorielles n'est pas démontrée. Nous recommandons donc de mener

des recherches pour collecter de telles données et déterminer les conditions de déploiement optimales de ces pièges.

En attendant ces données complémentaires, les pièges à moustiques devraient être utilisés lorsqu'il n'est pas possible de recourir aux traitements insecticides actuellement recommandés autour des cas, par exemple lorsque la zone à traiter est proche d'un cours d'eau ou inaccessible ou en complément d'autres mesures préventives.

Certains pièges commercialisés sont soumis à une autorisation de mise sur le marché

Le CO₂, l'acide lactique et les autres substances utilisées pour attirer les moustiques femelles sont des substances « biocides ». Les pièges les utilisant doivent donc être conformes à la [réglementation européenne sur les biocides](#) ^[18] et bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché (AMM ^[19]). L'instruction du [dossier de demande d'AMM](#) ^[20] d'un produit permet d'évaluer l'efficacité du produit, ainsi que les risques pour l'être humain et l'environnement.

- [Libourne invente la météo du moustique](#) ^[21]

Comme aucun des pièges à moustiques utilisant du CO₂ commercialisés en France ne disposait d'AMM, la commercialisation des pièges à base de CO₂ produit par combustion de butane/propane n'était autorisée, selon un régime transitoire, que jusqu'au 1^{er} juillet 2022.

Désormais, seuls les pièges disposant d'une AMM peuvent être commercialisés en France. À ce jour, quelques sociétés ont reçu cette AMM. L'intégralité des décisions est [disponible sur le site de l'Anses](#) ^[22].

Les pièges doivent être utilisés en complément d'autres mesures préventives

Les pièges ne constituent pas une solution miracle. Pour être plus efficaces, ils doivent être utilisés en complément d'autres moyens de lutte, à commencer par le traitement du problème à la source et l'élimination des gîtes larvaires. En effet, l'élimination efficace des dépôts d'eau stagnante est le principal moyen de lutter contre la propagation des moustiques.

Pour cela, chaque geste compte (vider les coupelles sous les pots de fleurs, veiller au bon écoulement des gouttières, ramasser les déchets pour qu'ils ne se transforment pas en réceptacle d'eau de pluie...) et il est indispensable que chaque citoyen s'implique dans la lutte contre les gîtes larvaires.

Pour en savoir plus sur les mesures que peuvent prendre les maires dans ce domaine, il existe un [Guide à l'attention des collectivités souhaitant mettre en œuvre une lutte contre les moustiques urbains vecteurs de dengue, de chikungunya et de Zika](#) ^[23] publié en 2016 par le Centre national d'expertise sur les vecteurs.

Même si ce guide n'est plus à jour sur les questions réglementaires, il est riche de conseils et de recommandations pour mener une lutte intégrée combinant des mesures biologiques, physiques, chimiques et de mobilisation sociale, dans un double objectif d'efficacité pour lutter contre la population de moustique ciblée et de respect de l'environnement.

Par ailleurs, de nouvelles méthodes de lutte ont émergé depuis une quinzaine d'années. Parmi elles, les [moustiques génétiquement modifiés et d'autres types de moustiques modifiés](#) ^[24], rendus stériles par irradiation (TIS) ou par la technique de l'insecte incompatible (TII). Ces techniques visent à réduire une population de moustiques par des lâchers récurrents et massifs de moustiques stérilisants.

Enfin, si l'arsenal vaccinal disponible actuellement pour lutter contre les arbovirus (dengue, chikungunya et Zika) demeure assez limité, les progrès rapides dans ce domaine laissent envisager dans un avenir proche des évolutions des stratégies vaccinales contre les maladies vectorielles transmises par le moustique *Aedes* dans les pays endémiques comme pour les voyageurs.